

N° 52

GRATUIT
avril/mai 2016

info **étiers**



DOSSIER :

**Plus forts
groupés !**

FORMATION

Mécanique Technologie Freinage

ENVIRONNEMENT

Reconnaître les pictogrammes de danger

La revue de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat • NOUVELLE-CALÉDONIE



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

ROBUSTESSE - FIABILITE - PERFORMANCE

ISUZU

OFFICIERS PROS



ISUZU TRUCK 3,5T

AU PRIX EXCEPTIONNEL DE

4 195 000 F^{HTGI}*

NOUVEAU ISUZU D-MAX DISPONIBLE EN SIMPLE OU DOUBLE CABINE

À PARTIR DE

2 995 000 F^{HTGI}**

ISUZU TRUCK 8T

AU PRIX EXCEPTIONNEL DE

5 895 000 F^{HTGI}***

SOMMAIRE

4

ACTUS

12

FORMATION CMA

Formation Mécanique Technologie
Freinage

16

APPRENTISSAGE

ÉLIZE TROHMAE, apprentie en 2^{ème}
année de CAP pâtisserie
YVAN BLANCHET, Chef Pâtissier et
Maître d'apprentissage à la boulange-
rie pâtisserie Le Moulin à Ducos

18

**INFORMATIQUE
ET INTERNET**

22

BON À SAVOIR

La couverture sociale

27

DOSSIER

Plus forts
groupés !

34

ÇA VOUS CONCERNE

Grappes d'entreprise : la force de la
coopération

36

**SANTÉ-SÉCURITÉ
ENVIRONNEMENT**

Reconnaître les pictogrammes de
danger et lire les étiquettes pour
éviter les accidents

38

SAVOIR-FAIRE

- Désamianteur : PATRICK
BELLENGUEZ
- Artisans innovants : THIERRY
SUVIRI

41

ENTREPRISES À VENDRE



ÉDITO



Quand l'union fait la force

L'indépendance et l'individualisme ont longtemps été associés aux valeurs de l'artisanat. Travailleur indépendant, l'artisan est son propre chef, autonome dans sa stratégie et dans ses prises de décisions quotidiennes. Mais cette réalité évolue aujourd'hui, dans un contexte économique plus incertain, un environnement qui se complexifie et avec une culture du réseau qui se développe via Internet. Les raisons qui conduisent les chefs d'entreprise à rejoindre un groupe plus ou moins formalisé de confrères sont multiples : besoin de rompre l'isolement, de faire des économies en mutualisant certains moyens, de défendre leurs intérêts ou de renforcer leur position à travers un réseau. Si la coopérative artisanale (forme la plus poussée de groupement à vocation économique), n'existe pas encore en Nouvelle-Calédonie, une tendance de fond semble s'installer sur notre territoire, consolidée par de multiples initiatives. Unis, on est plus forts ! Groupement d'employeurs, grappes d'entreprises, partage de locaux, réponse groupée aux appels d'offres, nouveaux réseaux féminins, associations et syndicats professionnels sont autant d'exemples de constitution en organisation, dont peuvent tirer bénéfice nombre d'artisans... Car c'est là la force d'un réseau : ne plus penser en termes de concurrence mais de coopération, pour démultiplier l'impact de l'action. Je vous invite à ne pas rester seul, et à pousser les portes de la Chambre de métiers et de l'artisanat. Proximité, écoute, conseil, soutien : nous sommes là pour vous... depuis plus de 30 ans !

Daniel VIRAMOUTOUSSAMY

Président de la CMA-NC



Imprimé sur un papier
respectant la norme :
Forest Stewardship Council

Salons à la Maison des artisans

Entrée libre et gratuite

Salon Habitat Déco

du jeudi 21 au dimanche 24 avril

Les nouveautés en matière d'équipement et de décoration, pour l'intérieur et l'extérieur.



Salon de l'artisanat d'art de la fête des mères

du samedi 21 au samedi 28 mai



Organisé par l'Association des métiers d'art calédoniens (AMAC), le salon présente les créations de nos artisans locaux et vous donne des idées-cadeaux.

Entreprises : mettez vos données à jour

Votre entreprise évolue ? Faites-le savoir ! Toutes les modifications relatives à la vie de votre établissement doivent obligatoirement être signalées dans les meilleurs délais à la Chambre de métiers et de l'artisanat. **Un changement d'adresse, de gérance, de téléphone, d'adresse email, la création d'un nouvel établissement, magasin, bureau ou atelier, un achat ou location de véhicule utilitaire supplémentaire et d'engin divers, un agrandissement de vos locaux commerciaux, l'embauche d'un salarié, ...** autant de raisons de contacter nos Centres de formalités des entreprises, qui actualisent les données vous concernant. Outre l'aspect réglementaire de ces modifications, leur intérêt commercial va grandissant : vos données apparaissent à jour dans l'annuaire des artisans en ligne mis en place par votre CMA. Consulté par vos clients potentiels, le site Internet leur permet de trouver en quelques clics l'artisan dont ils ont besoin parmi plus de 11 000 entreprises artisanales calédoniennes référencées !

Des modifications à effectuer ? Contactez votre antenne de la CMA à La Foa, Koné, Koumac, Poindimié et PANDA.

A Nouméa, contactez Ghislaine Chambonnier Tél : 28 07 49

Artisans d'art : un Jeudi du Centre-Ville pour vous !

Le 30 juin prochain se déroulera Place des cocotiers à Nouméa, un Jeudi du Centre-Ville spécial artisanat d'art.

Cet événement, proposé pour la toute première fois, mettra à l'honneur nos savoir-faire et talents créatifs locaux auprès des Calédoniens et des croisiéristes sur une journée complète de 9h00 à 19h30. Les ressortissants de la CMA-NC, ayant un numéro Répertoire des métiers (artisans créateurs, fabricants avec une dimension artistique, et les savoir-faire traditionnels de Nouvelle-Calédonie) sont les bienvenus pour participer à ce Jeudi spécialement conçu pour eux, la CMA-NC prenant à sa charge les frais d'inscription et d'organisation ! Un stand d'exposition sera mis à leur disposition gratuitement ...dans la limite des places disponibles. **Nous invitons les personnes intéressées à se faire connaître auprès de la CMA-NC d'ici fin avril 2016 :** lapidaire, sculptures, tissage, créateurs en prêt-à-porter, accessoires et bijoux, décoration, mobilier, luminaire, céramique etc...

+ d'infos : Estelle DELAMARE, animatrice artisanat d'art

Tél : 28 23 37 et estelle.delamare@cma.nc



Comment avez-vous vécu l'année 2015 ?

Vos réponses à notre traditionnelle enquête de conjoncture nous éclairent sur la situation de l'artisanat pour les mois écoulés. Ainsi, **en 2015 l'activité a été un peu moins dynamique qu'en 2014**, entraînant **une baisse des chiffres d'affaires moyens et par là-même une diminution des revenus**. Entreprises du Nord, vous avez été particulièrement touchées par cette conjoncture. **Si l'emploi s'est relativement maintenu** au sein des entreprises artisanales, **un recours moindre à la sous-traitance est cependant notable**, en particulier dans le secteur du bâtiment. Vous avez continué d'investir, mais pour des montants bien plus faibles que l'an dernier. Outre les investissements en matériel de production, l'achat de mobilier et matériel de bureau a été favorisé. **Votre situation de trésorerie a été plus fluctuante en 2015** mais un moins grand nombre d'entre vous a rencontré de difficultés de trésorerie comparé à 2014. Pour les mois qui viennent, vos perspectives sont empreintes d'optimisme, vous envisagez un maintien de l'activité et de l'emploi.

Retrouvez l'ensemble des données et tendances dans La Conjoncture artisanale 2015, réalisée par l'Observatoire de l'artisanat, téléchargeable sur www.cma.nc

Dumbéa : nouvelle antenne CMA



Une nouvelle antenne de la Chambre de métiers et de l'artisanat ouvrira au public **dès le mois de mai sur la ZAC PANDA**. Un service de proximité qui répond au développement du tissu artisanal sur la commune de Dumbéa : depuis 2010 le nombre d'artisans y a augmenté de 24 %. La demande d'appui, de conseils et de formation est grandissante de la part des professionnels et porteurs de projets. Artisans et futurs artisans retrouveront à l'antenne PANDA **toutes les informations nécessaires au démarrage de leur activité et à son développement**. Les formalités relatives à la vie de l'entreprise (immatriculation, modification, radiation au Répertoire des métiers, RIDET, patente et RCS) seront également proposées par l'antenne. Des réunions d'information avec les partenaires de la CMA-NC, des stages préparatoires à l'installation et des actions de formation y seront également organisées.

+ d'infos : **Gregory Armando au 28 23 37 et gregory.armandao@cma.nc**

Avantages commerciaux pour les artisans

La CMA-NC noue des partenariats avec des fournisseurs spécialisés pour vous faire bénéficier de remises significatives sur équipements, services et matériels, lorsque vous participez à nos dispositifs de sensibilisation, par ailleurs gratuits !

Participez au **Passeport pour l'Economie Numérique** et bénéficiez des meilleurs tarifs chez : **TOPMARKET** pour créer votre boutique en ligne, **LAGOON**, pour vos abonnements téléphone et Internet, **XLPROGRAMMATION** pour votre équipement en logiciels de caisse et de comptabilité. Participez au **PACKPRO Bâtiment** et nos partenaires vous font bénéficier de tarifs préférentiels qui vous sont dédiés, dès participation à 3 sessions. Rendez-vous chez la **SCET et GEDIMAT** pour votre matériel de construction, **LA SEIGNEURIE** pour vos peintures et vernis, **SPOT** pour votre matériel électrique, luminaires et climatisation, **LA MAISON DE LA SECURITE** pour votre équipement de sécurité, **DSCM** pour votre matériel de plomberie et sanitaire.

+ d'infos : Tél. 28 23 37 - Inscription gratuite et planning en ligne Passeport pour l'économie numérique et PACKPRO Bâtiment sur www.cma.nc

Vos rendez-vous en avril et mai



Permanences Médiation

Un différend avec un client ou un fournisseur ? Une mésentente avec un associé ? Un conflit avec un salarié ? Notre partenaire Orase, expert dans l'amélioration des relations humaines au sein des entreprises, vous propose des permanences gratuites :

À la CMA à Nouméa, de 12h00 à 13h30 :

- Mardi 5 avril 2016
- Mardi 3 mai 2016
- Mardi 7 juin 2016

En province Nord, de 12h00 à 13h30 :

- Mercredi 6 avril 2016 à la CMA de Poindimié
- Jeudi 16 juin 2016 à la CCI de Koné

+ d'infos :

Auprès d'Orase : 76 48 19 – 76 28 64 – scm@lagoon.nc

www.orase.nc

Auprès d'un animateur économique de la CMA : 28 23 37



Obtenir un diplôme grâce à votre expérience

Le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience permet d'obtenir, sans formation et sur la seule base de l'expérience, un diplôme professionnel. Informez vous sur ce dispositif !

+ d'infos :

**Centre de formation de l'artisanat
Point Relais Conseil VAE**

Province Sud : Atu Delisle - Tél : 25 97 40

Provinces Nord et Iles : Romain Agosti

Tél : 47 30 14

et sur www.vae.nc

Nord : dernières inscriptions pour les créateurs

Vous souhaitez créer votre entreprise en province Nord ? Dépêchez-vous il reste encore quelques places pour le PACKPRO Gestion. Ce dispositif vous permet de profiter d'un ensemble d'outils adaptés et complémentaires pour créer votre entreprise. Dans ce pack vous trouverez :

- le stage préparatoire à l'installation (SPI)
- un accompagnement personnalisé
- une formation en gestion
- le logiciel EUREKA Tenue de comptes
- une formation Devis-Factures
- le logiciel EUREKA Devis-Factures

Ce dispositif vous coûtera seulement 8 000F (dont les formalités d'inscription au Répertoire des métiers, RCS, RIDET et patente), le reste étant directement pris en charge par la Province Nord.

De quoi bien anticiper votre démarrage d'activité pour vous lancer en toute sérénité ! Si vous êtes intéressés rendez-vous dans l'antenne la plus proche de chez vous !

+ d'infos :

Antenne CMA de Koné

Tél : 47 30 14 – kone@cma.nc

Antenne CMA de Koumac

Tél : 47 68 56 – koumac@cma.nc

Antenne CMA de Poindimié

Tél : 42 74 82 – poindimie@cma.nc



Stage préparatoire à l'installation : encore plus pour vous !

Avec plus de 2 300 personnes ayant suivi l'une des 265 sessions du Stage préparatoire à l'installation depuis la mise en place de ce dispositif il y a deux ans, la CMA-NC a considérablement renforcé l'accompagnement des créateurs d'entreprises artisanales. L'inscription à ce stage, obligatoire lors de l'immatriculation de son entreprise auprès du Répertoire des métiers, permet aux porteurs de projet de prendre la mesure du métier de chef d'entreprise qui les attend.

Y sont abordés les obligations fiscales, sociales, administratives et réglementaires, des informations sur l'accès aux professions et les normes à respecter. Des conseils pratiques en organisation, gestion, sous-traitance, et pilotage d'activité sont également délivrés. Enfin, les outils et services de la CMA-NC, pour la plupart gratuits, sont présentés, sans oublier les interlocuteurs indispensables à l'entreprise pour la réussite de sa future activité. Un cocktail gagnant...qui évolue, avec un accent mis en 2016 sur l'importance de la stratégie commerciale et du plan de communication. Parce que vous entreprenez, nous innovons aussi !

+ d'infos :

A la CMA-NC de Nouméa, La Foa, Koné, Koumac, Poindimié et PANDA.



Organiser la prévention des risques professionnels dans son entreprise



Pour répondre à son obligation de résultat en matière de sécurité et de protection de la santé de ses salariés, l'employeur doit mettre en place une organisation spécifique assortie de moyens adaptés. A cet effet, il doit désigner un ou plusieurs salariés et si nécessaire, un intervenant extérieur pour l'assister dans cette tâche. Cette matinée

« Organiser la prévention des risques professionnels dans son entreprise » traitera notamment de la nouvelle réglementation en la matière.

Le 25 mai à Nouméa au Centre administratif de la Province Sud

Le 26 mai à Bourail à la Salle COLISEE du cinéma de Bourail

+ d'infos : taniela.luaki@gouv.nc

Inscription sur le site : www.dtenc.gouv.nc

28 avril : Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail

Célébrée le 28 avril, la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail promeut la prévention des accidents et maladies professionnels dans le monde entier. Le 28 avril marque également une Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail.

Artisans du bâtiment : tout savoir pour vos chantiers

4 rendez-vous collectifs gratuits sur des thèmes concrets du secteur, destinés à tous les créateurs d'entreprise, les artisans du gros œuvre, du second œuvre et des métiers de la finition : le PACKPRO BATIMENT redémarre !

Ce dispositif entièrement gratuit donne aux professionnels toutes les informations indispensables pour exercer leur activité dans les règles de l'art. Les participants bénéficient également de remises significatives chez des fournisseurs spécialisés pour s'équiper et s'approvisionner. Cette année, de nouveaux partenaires s'associent au PACKPRO BATIMENT : la SCET, en plus de GEDIMAT, La Seigneurie, SPOT, La Maison de la sécurité et DCSM.

En 2015, 352 participations ont été enregistrées et 52 sessions organisées dans les communes de Koné, Koumac, Poindimié, La Foa et Nouméa, partout où la CMA-NC dispose d'antenne.

Majoritairement issus des activités de l'électricité, de la maçonnerie, de la rénovation et de la peinture, 60% des participants étaient des entreprises ayant moins de 3 ans d'ancienneté. Intéressés ? Renseignez-vous dans l'antenne CMA la plus proche de chez vous !

RDV 1 : ASSURER MON DÉVELOPPEMENT

Les indispensables à connaître en tant que chef d'entreprise

- Les règles de la sous-traitance et la frontière entre sous-traitant et faux patron.
- Couverture maladie et accident du travail.
- Votre sécurité sur un chantier.
- Assurances : décennale, responsabilité civile professionnelle et autres...
- Réglementations et normes en vigueur.

À NOUMÉA	06 avril	de 08h00 à 09h30
	11 mai	de 16h00 à 17h30
	15 juin	de 08h00 à 09h30
À POINDIMIÉ	11 avril	de 8h00 à 9h30
À KONÉ	05 avril	de 16h00 à 17h30
	07 juin	de 16h00 à 17h30
À KOUMAC	04 avril	de 16h00 à 17h30
	06 juin	de 16h00 à 17h30

RDV 2 : DÉCROCHER DES MARCHÉS

Les incontournables pour répondre aux besoins du marché

- Différences entre marchés publics et privés, clients particuliers, professionnels, et institutionnels
- Appels d'offres publics : où les consulter, comment les décrypter ?
- La réponse dématérialisée aux appels d'offres, avec la signature électronique.
- Consultations privées et publiques : comment sont-elles constituées ?
- Répondre seul ou en groupement ?
- Différents types de contrats (sous-traitance, etc...).

À NOUMÉA	13 avril	de 08h00 à 09h30
	18 mai	de 16h00 à 17h30
	22 juin	de 08h00 à 09h30
À LA FOA	05 avril	de 16h00 à 17h30
À POINDIMIÉ	11 avril	de 10h00 à 11h30
À KONÉ	05 avril	de 17h30 à 19h00
	07 juin	de 17h30 à 19h00
À KOUMAC	07 avril	de 16h00 à 17h30

RDV 3 : RÉALISER LE BON DEVIS

L'essentiel pour fixer votre « juste prix »

- Comment bien composer votre prix
- Méthode de calcul de votre prix unitaire (temps d'exécution à l'unité, coût horaire...)
- Devis et factures : élaborer des documents conformes à la réglementation...

À NOUMÉA	20 avril	de 08h00 à 09h30
	25 mai	de 16h00 à 17h30
	29 juin	de 08h00 à 09h30
À LA FOA	12 avril	de 16h00 à 17h30
À POINDIMIÉ	15 avril	de 08h00 à 09h30
À KONÉ	12 avril	de 16h00 à 17h30
	14 juin	de 16h00 à 17h30
À KOUMAC	11 avril	de 16h00 à 17h30
	20 juin	de 16h00 à 17h30

RDV 4 : OPTIMISER MON INTERVENTION SUR UN CHANTIER

Un focus sur les relations avant, pendant et après travaux

- Rôles et responsabilités de chacun, du maître d'ouvrage aux sous-traitants
- Déterminer votre rôle et votre niveau de responsabilité
- Réglementations et démarches administratives : coupure électrique, occupation de voirie
- Gestion des déchets, évaluation des risques professionnels (EvRP), coordination de chantier...

À NOUMÉA	27 avril	de 08h00 à 09h30
	01 juin	de 16h00 à 17h30
	26 avril	de 16h00 à 17h30
À LA FOA	26 avril	de 16h00 à 17h30
À POINDIMIÉ	15 avril	de 10h00 à 11h30
À KONÉ	12 avril	de 17h30 à 19h00
	14 juin	de 17h30 à 19h00
À KOUMAC	14 avril	de 16h00 à 17h30
	23 juin	de 16h00 à 17h30

+ d'infos : Tél. 28 23 37

Planning en ligne et inscriptions : www.cma.nc

Foire de Bourail : réservez votre place !

Dates : les vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 août 2016

Visiteurs attendus : 17 000 en 3 jours

Nombre de stands disponibles : 40 stands disponibles pour les artisans de la production et les artisans d'art, dans un Hall dédié (hors alimentaire). Les artisans du Nord et des îles sont les bienvenus.

Prix du stand : 10 000 F, au lieu de 20 000 F, (10 000 F pris en charge directement par votre Chambre de métiers et de l'artisanat pour un seul stand par artisan).

Deux conditions requises :

- Disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle pour les 3 jours de la Foire.
- Fournir avec le dossier d'inscription votre certificat d'immatriculation au Répertoire des métiers.



Concours artisanat : si vous souhaitez participer au concours pour votre stand artisanal, n'oubliez pas de le préciser sur votre dossier d'inscription. Trois prix seront attribués.

Hébergement : possible à l'internat de Bourail à un prix de 500 F à 1 000 F la nuit. Renseignements et inscription auprès du Comité de Foire

Clôture des inscriptions : juin 2015

Contact pour obtenir votre dossier d'inscription : Comité de Foire - Tél : 41 21 04 - foirebourail@lagoon.nc et précisez que vous êtes artisan et que vous souhaitez bénéficier de la remise CMA-NC.

Contact pour obtenir la remise CMA : Antenne CMA de La Foa - Christian FUZIVALA, Tél : 46 52 86 et lafoa@cma.nc

Trésorerie : provisionnez pour le RUAMM

Anticipez dès maintenant le mois de juin, celui de la régularisation de vos cotisations 2015 au RUAMM et de la CCS !

Sur les cotisations RUAMM du 3ème trimestre 2016, exigibles au 30 juin 2016, figure également la régularisation de vos cotisations 2015. La régularisation est un ajustement entre les cotisations provisionnelles réclamées, et les cotisations réellement dues d'après vos revenus. Effectivement, en 2015 vos cotisations provisionnelles ont été calculées sur les revenus professionnels de 2014. **Une régularisation est donc réalisée en juin 2016, en fonction du revenu réellement perçu et déclaré durant l'année 2015** (déclaration effectuée en mars). Votre cotisation trimestrielle sera alors réajustée à compter de cette échéance. Les sommes à payer seront donc plus importantes, alors prévoyez dès à présent de la trésorerie !

MNRA partenaire officiel de la CMA-NC



Serge Crouin, président de la MNRA, et Daniel Viramoutoussamy, président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie (CMA-NC), ont signé le 10 décembre

2015, à Paris, leur **première convention de partenariat pour une durée de trois ans. La MNRA devient ainsi partenaire institutionnel officiel de la CMA-NC et vient l'appuyer dans la mise en œuvre de sa stratégie 2015-2019**, en faveur de l'artisanat calédonien. A ce titre, la MNRA accompagnera la CMA-NC, en tant que partenaire de l'opération « Lauréats de l'Apprentissage », ainsi que toute action de nature à sécuriser la pérennité et le développement des entreprises artisanales du territoire. L'opération « Lauréats de l'apprentissage » se déroule depuis 2012 et distingue chaque année trois apprentis, pour l'excellence de leur parcours, via les « Trophées de l'apprentissage », leur permettant d'effectuer un stage en métropole afin d'enrichir leur formation. Pour Daniel Viramoutoussamy, président de la CMA-NC, « ce partenariat renforce notre volonté d'une part, de sensibiliser nos professionnels indépendants à l'importance d'une bonne couverture sociale, d'autre part de valoriser leur statut, en nous appuyant sur un expert mutualiste reconnu par le secteur ».

+ d'infos : www.mnra.fr

CFA : des ateliers d'aide à l'informatique

Vous débutez en informatique ? Vous souhaitez connaître toutes les fonctionnalités des logiciels word et excel ? Vous venez d'acquérir une connexion Internet et vous souhaitez apprendre à naviguer ? Vous êtes un peu perdu avec la dernière version de Windows ?

Inscrivez-vous aux ateliers d'aide à l'informatique du Centre de formation de l'artisanat ! Ces ateliers organisés tous les jeudis de 7h30 à 11h30 sur rendez-vous sont réservés aux artisans de la province Sud. L'abonnement annuel vous coûtera 10 000F et vous donne accès à tous les rendez-vous pour acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de l'informatique et de la bureautique.

+ d'infos :

Centre de formation de l'artisanat - Tél. 25 97 40
Conseiller formation continue



RÉUSSIR ENSEMBLE



OFFRES TPE

PLACEMENTS
MOYEN TERME

BANQUE À
DISTANCE

PLAN ÉPARGNE
ENTREPRISE

CRÉDITS DE
TRÉSORERIE

CRÉDITS
D'INVESTISSEMENT

SERVICES À
L'INTERNATIONAL

AGENCES PROFESSIONNELLES

Agences ouvertes
du lundi au vendredi de 8h à 16h :

- **AGENCE ALMA**
33 ter, rue de l'Alma, Centre Ville
- **AGENCE ALOHA**
2, rue émile Zola, Orphelinat
- **AGENCE DUCOS**
*Complexe Le Centre
30, route de la Baie des Dames*
- **AGENCE PONT DES FRANÇAIS**
*Centre commercial les 2 Baies
568 bis avenue des 2 Baies
Pont des Français Mont-Dore*
- **AGENCE KONÉ**
*Parc d'aménagement de Baco - Koné
Agence fermée entre 12h et 13h*
- **AGENCE LA FOA**
*Croisement rue Raoul Delrieu et RT1
La Foa - Agence fermée entre 12h et 13h*

ZONES LIBRE-SERVICE ouvertes en
continu 24H/24 et 7 jours / 7 avec votre
carte bancaire.

www.bnc.nc



Banque de Nouvelle Calédonie



**Banque de
Nouvelle Calédonie**
La banque, en mieux.



Découvrez le nouveau www.cma.nc

Forte de 9 000 visites mensuelles en moyenne, la toute nouvelle version du site Internet de la Chambre de métiers et de l'artisanat propose :

- **de nouvelles entrées** : la navigation est facilitée pour répondre à vos demandes les plus courantes dès la page d'accueil.
- **un contenu enrichi** : pour une information adaptée à vos préoccupations actuelles, dix nouvelles pages ont été ajoutées : « innovation », « préparer sa retraite », « immobilier d'entreprise », « artisans d'art », « démarquez-vous », « Lauréats de l'apprentissage », « découvrir le CFA », « après le diplôme », « infos du mois », et « chiffres et études de notre Observatoire ».
- **un agenda** pour consulter les échéances fiscales et sociales, les permanences et visites d'entreprise de nos conseillers dans les communes, les dates des foires, salons et marchés, ainsi que celles des réunions d'information organisées par la CMA-NC et ses partenaires.
- **des e-services** : pour vous faire gagner du temps, nos services en ligne sont désormais regroupés dans un même espace : édition d'un certificat d'immatriculation ou de radiation de l'entreprise, pré-inscription en ligne pour le Passeport pour l'économie numérique, le PACKPRO Bâtiment et la formation professionnelle continue et accès direct à www.annuairedesartisans.nc.
- **un nouveau design** qui s'adapte aux formats des tablettes et smartphones.



Désormais sur **VKP** !

C'est officiel ! L'opération Garage propre est désormais ouverte aux professionnels des communes de Voh, Koné, Pouembout et Poya. Lancée début 2013 dans les communes du nord de la province Sud (La Foa, Sarraméa, Moindou, Farino ...), puis étendue au Grand Nouméa en 2014, la démarche Garage propre rallie de plus en plus de professionnels engagés. Vous êtes installés sur VKPP et professionnel du secteur de la réparation automobile et assimilés (réparation matériel de jardin, mécanique agricole, navale, engins de terrassements etc...) ? Cette action, proposée par la CMA-NC vous offre une solution clé en main pour une gestion simple et efficace des déchets dangereux de votre activité. Concrètement, **en adhérant à**



Garage Propre, vous bénéficiez d'un accompagnement gratuit et personnalisé de la CMA-NC dans la gestion de vos déchets, de tarifs préférentiels négociés avec des prestataires de collecte et de traitement des déchets dangereux et d'une communication permettant de valoriser vos efforts auprès de votre clientèle.

La démarche Garage Propre vous intéresse ? N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller développement durable à la CMA-NC ou contactez votre conseiller économique à la CMA-NC de Koné.

Contacts : Tristan ALLIGNOL, conseiller développement durable à la CMA-NC, Tél : 28 23 37 et tristan.allignol@cma.nc

Antenne de Koné de la CMA-NC, Tél : 47 30 14 et kone@cma.nc

Le saviez-vous ?

Vous comptez parmi les **17 000 actifs qui travaillent dans l'artisanat** (entrepreneurs, salariés et apprentis). Vous dirigez l'un des **11 600 établissements artisanaux en Nouvelle-Calédonie**. 13% d'entre vous êtes employeurs, employant 4 salariés en moyenne. Exerçant dans les trois provinces, vous êtes 8 sur 10 à être localisés dans le Sud. Certes en entreprise individuelle pour la grande majorité d'entre vous, votre intérêt pour les formes sociétaires continue de croître, pour une meilleure structuration de vos entreprises.

Chefs d'entreprises dans l'alimentation et la production, vos secteurs d'activités ont été particulièrement dynamiques en 2015 en termes de création d'entreprise. Dans les services, les effectifs continuent de progresser plus modérément. Dans le bâtiment, la tendance à la baisse des effectifs se poursuit légèrement.

Vous êtes 170 nouveaux artisans en moyenne chaque mois à créer votre entreprise. Dans un contexte calédonien de ralentissement économique, votre secteur qu'est l'artisanat reste dynamique et créateur d'emploi !

Retrouvez l'ensemble des données dans Les Chiffres clés au 1er janvier 2016, réalisés par l'Observatoire de l'artisanat, téléchargeables sur www.cma.nc



CITROËN VOUS OFFRE LA SÉRIGRAPHIE DE VOTRE VÉHICULE UTILITAIRE



Une gamme **incontournable** sur le territoire.
150 000 XPF de sérigraphie **offerte*** !



Jusqu'à 890 Kg
CHARGE UTILE



Jusqu'à 1,25m
HAUTEUR UTILE



Jusqu'à 4,1m³
VOLUME UTILE



Jusqu'à 3,25m
LONGUEUR UTILE

CITROËN BERLINGO

+ LES POINTS FORTS

- Jusqu'à 3 places avant
- Une large porte latérale coulissante
- Des portes arrières battantes asymétriques
- Un espace central avant libéré
- La Connecting Box
- Des consommations et émissions de CO2 records
- Protection sous moteur

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

* Offre réservée aux professionnels à l'achat d'un véhicule utilitaire Citroën valable jusqu'au 31 mai 2016 dans la limite d'une sérigraphie d'une valeur de 150 00 XPF maximum. En partenariat avec Serical. COUP D'ŒIL



ALMAMETO
AUTOMOBILES

Tél. : 41 40 70

Bourail - Profil pacifique : 46 52 50 / Koumac - YC Locations : 99 08 30
Poindimié - Parkauto : 77 66 29 / Koné - NC Motors : 46 61 61



Sté SRCBG
Travaux Divers



Tel/Fax: 43.43.74
Mob: 81.95.98
83.55.45

Pour vos travaux de bicouche et enrobé, comptez sur la SRCBG,
une équipe dédiée qui vous accompagne dans vos projets.

• ADMINISTRATION/GESTION

● GESTION 1

À Nouméa : 23 au 24 mai

À Koné : 13 au 14 juin

2 jours soit 16 heures – tarif : 15 000 Cfp

Pour comprendre les mécanismes de la comptabilité d'entreprise. Pour acquérir les bases de la comptabilité simplifiée avec le logiciel EUREKA ou sur support papier.

● GESTION 2

À Nouméa : 22 au 23 juin

2 jours soit 16 heures – tarif : 15 000 Cfp

Pour effectuer les opérations courantes conduisant à l'élaboration du bilan et du compte de résultat. Pour comprendre et évaluer la santé financière de son entreprise.

● DEVIS FACTURES EURÉKA

À Nouméa : 12 avril

À Poindimié : 27 avril

À Nouméa : 13 juin

À La Foa : 23 juin

1 jour soit 07 heures – tarif : 15 000 Cfp

Apprendre à réaliser des devis et des factures, leur suivi et leur recouvrement. Pour acquérir les compétences pour l'utilisation du logiciel Euréka DEVIS - FACTURES.

● APPELS D'OFFRES

À Koné : 13 au 14 avril

À Poindimié : 28 au 29 avril

À Nouméa : 18 au 19 mai

2 jours soit 14 heures – tarif : 15 000 Cfp

Pour appréhender les Marchés Publics et être capable de répondre à la commande Publique.

● CALCUL DE PRIX

À Nouméa : 06 au 07 juin

2 jours soit 14 heures – tarif : 15 000 Cfp

Pour acquérir ou approfondir la méthode de calcul de prix, pour obtenir le juste prix et savoir sur quelles bases calculer ses prix en prenant en compte les éléments décisifs : le temps d'exécution, le coût de la main d'œuvre, le coût des fournitures.

● GESTION DU PERSONNEL

À Nouméa : 19 au 20 mai

2 jours soit 14 heures – tarif : 31 000 Cfp

Pour connaître les sources du droit du travail et les obligations sociales de l'employeur. Pour être capable d'établir un bulletin de paye à partir d'éléments variables simples.

● MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

À Nouméa : 07 et 21 avril

À Nouméa : 09 et 23 juin

2 jours soit 14 heures – tarif : 15 000 Cfp

Pour mieux connaître le statut de l'apprenti et optimiser la formation de l'apprenti pendant son cursus scolaire.

● AIDE À L'EMBAUCHE

À Nouméa : 24 juin

1 jour soit 08 heures – tarif : financement Province Sud

Pour connaître les sources du droit du travail et connaître les obligations sociales de l'employeur.

● INITIATION INFORMATIQUE

À Poindimié : 26 au 27 mai

2 jours soit 14 heures – tarif : nous consulter

Pour se familiariser avec l'outil informatique, pour découvrir le Web et Word.

• FORMATIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNIQUES

● TRP (TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES)

À Nouméa : 25 au 29 avril

À Koumac : 09 au 13 mai

À Poindimié : 23 au 27 mai

À Nouméa : 06 au 10 juin

5 jours soit 38 heures – tarif : 78 000 Cfp

Pour les entrepreneurs ou futurs entrepreneurs de transport routier de personnes.

● HABILITATION ÉLECTRIQUE

À Koné : 02 mai

À Nouméa : 11 mai

1 jour soit 07 heures – tarif : 17 000 Cfp

Pour préparer le personnel électricien chargé d'assurer des travaux ou des dépannages à exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension et/ou haute tension.

● MAINTENANCE CLIMATISATION

À Nouméa : 02 au 03 juin

2 jours soit 14 heures – tarif : 39 000 Cfp

Pour déterminer et résoudre les dépannages d'une climatisation.

● SOUDURE

À Nouméa : 19 au 21 avril

À Nouméa : 01 au 03 juin

3 jours soit 20 heures – tarif : 49 000 Cfp

Pour réaliser des assemblages et des profilés en acier (SAEE).

● TEINTURE SUR TISSUS

À Nouméa : 23 au 27 mai

5 jours soit 35 heures – tarif : 72 000 Cfp

Pour acquérir les techniques de peinture sur tissus Gutta (Serti).

Pour pratiquer les techniques Héliographie. Pour s'initier à la sérigraphie.

● COUTURE TECHNIQUES SPÉCIFIQUES

À Nouméa : 22 au 24 juin

3 jours soit 21 heures – tarif : 43 500 Cfp

Pour utiliser de manière efficace une machine à coudre. Pour reproduire un patron et réaliser un élément sur patron. Pour maîtriser les techniques de base de la couture.

● HYGIÈNE ALIMENTAIRE

À Koné : 17 mai

À Nouméa : 14 juin

1 jour soit 07 heures – tarif : 21 000 Cfp

Pour sensibiliser sur les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire. Pour détecter et maîtriser les risques en alimentaire.

● PÂTISSERIE

À Nouméa : 08 au 09 juin

2 jours soit 16 heures – tarif : nous consulter

Pour acquérir les bases sur la réalisation de pâtisseries.

● CHAUFFE-EAU SOLAIRE

À Nouméa : 14 au 15 avril

2 jours soit 16 heures – tarif : 33 000 Cfp

Pour acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel. Pour estimer la faisabilité du projet en fonction de l'implantation du lieu. Pour réaliser l'installation dans les règles de l'art et en sécurité.

FORMATION CMA

• FORMATIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNIQUES

● MÉCANIQUE FREINAGE

À Nouméa : 09 mai

1 jour soit 08 heures - tarif : 17 000 Cfp

Pour réaliser les opérations de maintenance sur les freins et effectuer une réparation sur les freins d'un véhicule. Pour maîtriser les techniques de maintenance et de réparation sur les freins.

● MÉCANIQUE CLIMATISATION

À Nouméa : 30 mai

2 jours soit 08 heures - tarif : 17 000 Cfp

Pour réaliser les opérations de maintenance sur la climatisation et effectuer la réparation sur la climatisation sur un véhicule.



FORMATIONS SANTÉ-SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

● ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (EVRP) JE RÉDIGE MON EVRP

À Nouméa : 19 avril

1 jour soit 8 heures - tarif : 42 000 Cfp

Pour acquérir des méthodes et techniques pour identifier les risques dans l'entreprise et y apporter les réponses adaptées.

Renseignez-vous !

● Pour qui ?

Nos formations s'adressent à un large public : artisans, conjoints d'artisan, salariés, chefs d'entreprise, personnes en insertion professionnelle...

● Où s'inscrire ?

Nouméa : Centre de formation de l'artisanat, 1 rue Juliette Bernard - Nouville : de 8h à 12h et de 13h à 17h, du lundi au jeudi et le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h

Tél. : 25 97 40 Email : formation@cma.nc

Pour une formation en province Sud : contactez Atu Delisle, 25 97 40

Pour une formation en province Nord et dans les îles Loyauté : contactez

Romain Agosti, Antenne CMA Koné : 47 30 14

● Consultez toute l'année le planning des formations en ligne !

Rendez-vous sur www.cma.nc

PEINT TOUT

VOITURES, MOTOS, BATEAUX...

G. Christophe

Peintre professionnel

Spécialiste sur tous supports

MOTO
TECH PIÈCES
DÉTACHÉES
D'OCCASION
MOTO

OUVERTURE
MARS 2016

Ducos - Derrière Snack Julie // Tél. 93 88 81

Mécanique Technologie Freinage

Lieu de formation :

Centre de formation de l'artisanat, Nouville

Dates :

Retrouvez notre offre complète de formations et le planning annuel sur www.cma.nc

Renseignements :

Tél. : 25 97 40
formation@cma.nc



Durée : 8 heures

Horaires : 7h30-16h30

Nombre de stagiaires : 6 à 8 personnes

Tarif : 17 000 cfp

OBJECTIFS:

- Réaliser les opérations de maintenance sur les freins
- Effectuer une réparation sur les freins d'un véhicule
- Maîtriser les techniques de maintenance et de réparation sur les freins

CONTENU TECHNIQUE DE LA FORMATION :

● A. TECHNOLOGIE DES FREINS À DISQUE ET À TAMBOUR

- > Fonction
- > Constitution
- > Principe de fonctionnement
- > Caractéristique fonctionnelle

● B. TRAVAUX PRATIQUES

- > Organisation poste de travail
- > Dépose et repose de freins à disque et à tambour
- > Mesure de l'usure des disques et des tambours
- > Vidange et purge des freins

● C. TRAITEMENT DES DÉCHETS

- > Charte Garage propre
- > Trecodec

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Cours et travaux dirigés avec supports d'enseignement sur la base de cas pratiques.
- À l'issue de la formation, il sera remis à chaque participant un livret de formation relatif à ladite formation.

Prochaine formation :

Nouméa : le 9 mai 2016





VOIR PLUS LOIN... c'est ENCOURAGER LES ENTREPRISES

Acteur majeur du développement économique de Nouvelle-Calédonie, la BCI accompagne l'essor des petites, moyennes et grandes entreprises de tous les secteurs, qu'il s'agisse de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat ou des services... Elle partage son expérience et son savoir-faire avec elles dans une relation de confiance.

En soutenant les entrepreneurs et l'innovation, la BCI insufflé à l'économie une dynamique empreinte de cet esprit pionnier et solidaire qui a forgé **l'identité calédonienne**. Par ses engagements et les valeurs qui l'animent, la BCI incarne avec sérénité une vision d'avenir pour, **ensemble, voir plus loin**.



Groupe BRED

► www.bci.nc

Banque Calédonienne d'Investissement • SAEM au capital de 7,5 milliards XPF
Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP K5 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 25 65 65 - Fax (687) 27 40 35 • RCS Nouméa 56 B 015 479 - Ridet n°0 015 479 001

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

APPRENTISSAGE

Élize Trohmae, 21 ans, apprentie en 2^{ème} année de CAP pâtisserie

« J'ai arrêté l'école en 4^{ème}. Je suis restée quelque temps à la tribu à Lifou et puis j'ai eu ma petite fille, ça m'a boosté pour trouver du travail. Je suis allée me renseigner sur les formations et je me suis décidée pour un CAP pâtisserie. Il faut dire que je suis une grosse gourmande ! J'ai commencé mon apprentissage en décembre 2014 au Moulin, ça m'a plu tout de suite. J'ai su que j'avais trouvé mon métier ! ».

Elize commence sa journée à 4h du matin et la termine à 12h. « C'est bien, j'ai tout l'après-midi libre ». La jeune maman peut ainsi prendre la relève du papa pour garder leur petite fille. « Mon compagnon est sportif de haut niveau en handisport, il fait du javelot et du lancer de poids ». Lorsqu'il s'absente pour participer à des compétitions, la famille prend le relais à Lifou. Malgré ces contraintes d'organisation, la jeune femme garde son cap, et continue à apprendre. « Avec Yvan, mon maître d'apprentissage, ça se passe très bien. Il a son caractère mais c'est un bon chef, il m'enseigne plein de techniques. Je sais faire les forêts noires, les merveilles, les mousses, la pâte à choux, les tiramisu et bientôt je vais apprendre des choses plus « risquées » comme les macarons. J'aime particulièrement travailler le chocolat ».

A la maison aussi, elle régale sa petite famille, « je n'ai pas trop les moyens d'acheter du matériel, alors je fais des choses simples comme des fondants ou des gâteaux à la banane », dont raffole sa fille. « Après mon CAP, j'aimerais continuer pourquoi pas en mention complémentaire et en bac pro, mais il faudrait partir en Bretagne... ».

Yvan Blanchet, Chef Pâtissier et Maître d'apprentissage à la boulangerie pâtisserie Le Moulin à Ducos

Yvan Blanchet est arrivé à Nouméa il y a un an, après 25 ans d'expérience en Haute-Savoie. « Après mes CAP cuisine et pâtisserie, j'ai passé 15 ans comme saisonnier dans les stations de ski et les palaces de Genève. J'ai fait beaucoup de traiteur pour de gros événements jusqu'à 2 000 personnes. Puis j'ai travaillé en pâtisserie boutique, à la frontière Suisse comme chef-pâtissier. En quelques années, mon patron est passé de 2 à 7 enseignes, il y avait beaucoup de volume et de stress ». Elize est la 4^{ème} apprentie qu'Yvan forme et la première en Nouvelle-Calédonie. « Elize est très appliquée, très manuelle, précise dans ses gestes. Après, au niveau personnel, c'est plus délicat : elle a un caractère fort et moi aussi... C'est ma première expérience de Maître d'apprentissage ici. Ce n'est pas la même culture, moi j'ai été formé « à la dure », j'ai reçu quelques coups de pieds aux fesses, jamais méchants mais surprenants ! Les coups de gueule des chefs ça fait partie du métier... Ici, c'est beaucoup plus tranquille, il faut que je m'adapte... C'est essentiel selon moi d'apprendre les bases avant toute autre chose, et que les apprentis réalisent les recettes de A à Z pour qu'ils connaissent toutes les étapes. Certaines tâches doivent aussi être exécutées rapidement et avec attention. Elize écoute bien et a l'avantage d'être douée. On sent qu'elle aime ce qu'elle fait, c'est un gros point positif ».



Compétences acquises

L'apprenti titulaire d'un CAP pâtisserie est capable, à l'issue de sa formation, de :

- Réaliser la fabrication de garnitures et autres pâtes (levées, sucrées, brisées).
- Réaliser la pâte à choux, la garniture, les appareils crévés et meringués.
- Réaliser les entremets et garnitures.
- Réaliser des techniques : le tournage, glaçage, détaillage, montage, décors.
- Réaliser des bonbons de chocolat, des éléments de décors.

Pour devenir Maître d'apprentissage dans la pâtisserie, renseignez-vous au 25 97 40 auprès de Gwénola KAIGRE, chargée de relations entreprises au Centre de formation de l'artisanat.

APPRENTISSAGE

Recrutez un apprenti **jusqu'au 30 avril 2016**

Vous souhaitez recruter un apprenti ? Il reste encore de la place au Centre de formation de l'artisanat (CFA) dans les sections froid et climatisation, électricité, menuiserie bois, plomberie, rénovation bâtiment et pâtisserie. Rapprochez-vous de nos chargés de relations entreprises au Centre de formation de l'artisanat. Ils sauront vous

conseiller et vous accompagner dans vos démarches pour une demande d'agrément auprès de la Direction du travail et de l'emploi, indispensable pour accueillir un apprenti. Une fois habilité, vous pourrez signer un contrat d'apprentissage avec le candidat de votre choix.
Contact Chargés de Relations Entreprises Tél.: 25 97 40.



SDEL

SARL

Électricité dans toutes ses applications
Montage de réseaux
informatique et téléphonique

sdel@mls.nc

Tél. : 76 73 51 - Fax : 46 49 45 - BP 10504 - 988045 Nouméa Cedex

INFORMATIQUE & INTERNET

Facilitez le pilotage de votre entreprise grâce au **numérique**

PARTICIPEZ AU PASSEPORT POUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET DÉCOUVREZ TOUTES LES TENDANCES ET OUTILS POUR OPTIMISER VOTRE ACTIVITÉ ! CE DISPOSITIF GRATUIT DE 3 PARCOURS QUI VOUS EST DÉDIÉ, AINSI QU'À VOTRE CONJOINT, VOUS PERMETTRA DE FAIRE LE POINT SUR LES USAGES NUMÉRIQUES ET OUTILS EXISTANTS, ET LEURS AVANTAGES POUR FACILITER LA GESTION QUOTIDIENNE DE VOTRE ENTREPRISE.

• Parcours InfoTic

Des séances de sensibilisation aux TIC sur des sujets d'actualité et adaptées à vos demandes. Les cinq réunions collectives vous permettent de vous informer sur les outils numériques qui existent et que vous pouvez utiliser dans le cadre de votre activité professionnelle :

- 1 - Utiliser **des outils efficaces** pour mon entreprise
- 2 - Découvrir **les logiciels Eurêka** (devis, facture et tenue de compte)
- 3 - Valoriser **mon entreprise sur Internet**
- 4 - Communiquer avec les **réseaux sociaux et l'e-mailing**
- 5 - Recourir à **la signature électronique**

Durée des sessions : 1h30

• Parcours Pr@Tic

Initiation pratique sur des smartphones et tablettes numériques pour découvrir de manière concrète leurs fonctionnalités pour bien choisir votre matériel et faciliter votre gestion : gestion des e-mails, de l'agenda, de la prise de photos, le téléchargement d'applications, la géolocalisation...

Durée des sessions : 2h30
avec 4 participants maximum par ateliers.

• Parcours Cre@Tic



Des entretiens individuels d'accompagnement et de conseil, pour vous appuyer dans la concrétisation de tous vos projets web : sites Internet, pages professionnelles sur les réseaux sociaux, etc.



PASSEPORT pour l'Économie Numérique		AGENDA			
SESSIONS		AVRIL	MAI	JUIN	HEURES
InfoTIC					
Utiliser les outils efficaces pour mon entreprise	NOUMÉA		10 mai		16h-17h30
	KOUMAC			30 juin	16h-17h30
	KONÉ	sessions planifiées en fonction de la demande			16h-17h30
Découvrir les logiciels Eurêka	NOUMÉA	19 avril	3 et 17 mai	7 juin	16h-17h30
	KONÉ		26 mai		
Valoriser mon entreprise sur Internet	NOUMÉA	12 avril	31 mai		
	LA FOA		24 mai		
	KONÉ			30 juin	16h-17h30
	KOUMAC	28 avril			
Communiquer avec les réseaux sociaux et l'e-mailing	NOUMÉA	26 avril		14 juin	16h-17h30
	KONÉ	sessions planifiées en fonction de la demande			
Recourir à la signature électronique	NOUMÉA		24 mai		16h-17h30
	KONÉ	28 avril			
	KOUMAC		31 mai		
Pr@TIC					
	NOUMÉA	5 avril		21 juin	15h-17h00
Cre@TIC					
	NOUMÉA	entretiens individuels planifiés en fonction de la demande			

À noter

*En participant à l'une des ces sessions, vous recevez votre carte «**Passeport pour l'Économie Numérique**» qui vous permet de bénéficier d'avantages avec nos partenaires*



+ d'infos : 28 23 37

ou tic@cma.nc

Planning des sessions et préinscriptions en ligne sur
www.cma.nc



PUISSANCE ET FIABILITÉ BT-50

à PARTIR DE
3 190 000^F

150 cv BVM
Existe aussi en 200 cv
BVM ou BVA



REPRISE ⁽¹⁾
de votre ancien
véhicule

Parking Hickson

Magenta 24 39 20 - Vallée du Tir 24 39 30

UNE PROTECTION COMPLÈTE ET PERSONNALISÉE



**JE SÉCURISE L'AVENIR
DE MON ACTIVITÉ**

**100%
AVEC LES
PROS**

Avec l'assurance Multirisque Professionnelle, Groupama protège votre activité contre les différents risques auxquels elle est exposée.

- Responsabilité Civile de votre entreprise
- Protection de votre outil de travail
- Protection financière de votre activité
- Défense de vos intérêts

Assurance Multirisque Professionnelle

Des questions ? Un conseil ?

25 55 00

Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat. GAN OUTRE-MER IARD, compagnie d'Assurance et de Réassurance IARD, entreprise régie par le code des Assurances. Document et visuels non contractuels - Avril 2016

Groupama
Toujours là pour moi.

Un artisan **sur Internet**

Team pacific piscines compte plus de 25 ans d'expérience dans la construction et la rénovation de piscines. Son site **www.teampacificpiscines.com**, agréable et sobre, est un support de communication efficace pour valoriser son offre. **Une galerie photos** met en avant **les différentes réalisations classées par couleurs** (grises et noires, bleues vif et imprimées, bleues claires et frises, sables et blanches, vues de nuit) et **par formes** qui sont totalement libres et sur-mesure. **Une rubrique « technique »** explique en images les différentes étapes de construction permettant de se représenter concrètement les phases du chantier. La rubrique donne aussi un exemple « avant-après » de rénovation et présente le revêtement de prédilection de l'entreprise : le superliner, dorénavant garanti 15 ans en étanchéité. Enfin, **l'onglet « accessoires »** détaille les systèmes de couverture, de sécurité, de chauffage, de filtration proposés, ainsi que les accessoires et produits d'entretien fournis. Une nouvelle rubrique est en préparation ; « Piscines bois » qui détaillera toute la gamme de piscines bois hors sol, semi enterrées ou enterrées qui vient élargir l'offre des réalisations Team pacific.



Info futée



Le site **commentcamarche.net** vous oriente dans le choix d'un **antivirus informatique** en proposant des comparatifs gratuits. Une quinzaine d'antivirus y sont présentés avec leurs principales fonctionnalités. Trois antivirus sont aussi proposés pour les smartphones utilisant Android. Et comme aucun antivirus, qu'il soit gratuit ou payant, ne peut protéger votre ordinateur à 100%, le site donne plusieurs recommandations pour renforcer son niveau de sécurité **www.commentcamarche.net/faq/35-antivirus-gratuit-le-quel-choisir**

Site utile

Il peut être utile pour une entreprise de réaliser un sondage d'opinion, de proposer en ligne un questionnaire de satisfaction à ses clients ou encore de mener une étude de marché détaillée pour orienter sa stratégie. **SurveyMonkey permet de créer tout type de sondage**, du plus simple (gratuit) au plus sophistiqué (payant), grâce à un outil de conception de sondage puissant et facile à utiliser. **Le logiciel propose : de choisir plusieurs types de questions selon vos objectifs, de personnaliser le look et l'apparence de votre sondage** pour qu'il ressemble le plus possible à votre site web ou à votre charte graphique, **et d'opter pour le branchement conditionnel**. Cette fonctionnalité permet de modifier, en fonction de la réponse donnée à la question en cours, la question ou la page qui s'affichera ensuite. Elle crée un chemin personnalisé qui varie en fonction des réponses données par la personne interrogée, améliorant ainsi la qualité de votre sondage. SurveyMonkey propose également une application mobile qui offre la possibilité d'envoyer vos sondages depuis un téléphone mobile, le web ou les réseaux sociaux.

<https://fr.surveymonkey.com>



Échéances **fiscales et sociales**

LES DATES INDICUÉES SONT LES DATES D'EXIGIBILITÉ PAR LA PAIERIE DU TERRITOIRE, AVANT LE :

• 10 avril 2016 | MUTUELLE DU COMMERCE

- Paiement des cotisations pour le mois de Mars 2016

• 20 avril 2016 | MUTUELLE DES PATENTÉS ET LIBÉRAUX

- Prélèvement des cotisations du mois de Mai 2016 pour ceux qui ont opté pour le règlement mensuel

• 15 avril 2016 | HUMANIS

- Paiement des cotisations CRE et IRCAFEX du mois de Mars 2016 pour les entreprises ayant moins de 10 salariés

• 25 avril 2016 | HUMANIS

- Paiement des cotisations CRE et IRCAFEX du mois de Mars 2016 pour les entreprises ayant plus de 10 salariés

• 30 avril 2016 | TSS

- Paiement des cotisations TSS du 1^{er} trimestre pour les entreprises soumises au régime fiscal du réel simplifié ou du réel

• 30 avril 2016 | CAFAT

- Paiement des cotisations CAFAT du 1^{er} trimestre 2016

• 30 avril 2016 | DNS

- Dépôt de la déclaration nominative des salaires 2015 aux services fiscaux

• 30 avril 2016 | IRPP

- Dépôt de la déclaration des revenus 2015 pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu des personnes physiques au régime du réel simplifié

• 30 avril 2016 | IS

- Dépôt de la déclaration d'activité des sociétés soumises à l'IS et clôturant leurs comptes au 31/12/2015
- Paiement du solde de l'impôt sur les sociétés 2015 pour les entreprises ayant clôturé leurs comptes au 31/12/2015

- Dépôt de la déclaration d'activité des entreprises soumises au régime du réel simplifié

- Paiement du 1^{er} acompte de l'IS 2016 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 30/09/2016

- Paiement du 2^e acompte de l'IS 2016 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 31/05/2016

• 30 avril 2016 | PV AGO

- Dépôt des Procès-Verbaux d'Assemblée Générale Ordinaire sur l'Approbation des Comptes des Sociétés clôturant au 31/10/2015

• 10 mai 2016 | MUTUELLE DU COMMERCE

- Paiement des cotisations pour le mois d'Avril 2016

• 20 mai 2016 | MUTUELLE DES PATENTÉS ET LIBÉRAUX

- Prélèvement des cotisations du mois de Juin 2016 pour ceux qui ont opté pour le règlement mensuel

• 25 mai 2016 | HUMANIS

- Paiement des cotisations CRE et IRCAFEX du mois d'Avril 2016 pour les entreprises ayant plus de 10 salariés

• 31 mai 2016 | IS

- Dépôt de la déclaration d'activité des sociétés soumises à l'IS et clôturant leurs comptes au 31/01/2016
- Paiement du solde de l'impôt sur les sociétés 2016 pour les entreprises ayant clôturé leurs comptes au 31/01/2016
- Paiement du 1^{er} acompte de l'IS 2016 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 31/10/2016
- Paiement du 2^e acompte de l'IS 2016 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 30/06/2016

• 31 mai 2016 | PV AGO

- Dépôt des Procès-Verbaux d'Assemblée Générale Ordinaire sur l'Approbation des Comptes des Sociétés clôturant au 30/11/2015

99 90 80



www.carportdesign.net



OPTEZ POUR UNE PROTECTION OPTIMALE
AVEC LES
CARPORTS DE NOUVELLE GÉNÉRATION

Structure alu, anti UV,
rejète 75 % de la chaleur,
laisse passer la lumière...



La couverture sociale

La couverture sociale est l'assurance du travailleur et de ses ayants-droit en cas de maladie, de maternité, de décès, d'invalidité et d'accident du travail. Le point sur vos obligations de cotisations et vos options de couverture complémentaire.

Caisses CAFAT : les cotisations obligatoires et volontaires :

Cotisation obligatoire RUAMM

COUVERTURE MALADIE ET MATERNITÉ



INTÉGRATION COMPLÈTE

garantit le remboursement de vos frais médicaux quelque soit leur taux de prise en charge.

OU INTÉGRATION PARTIELLE

garantit le remboursement de vos frais médicaux pris en charge à 100% uniquement (souvent liés aux gros risques : intervention chirurgicale lourde, longue maladie, EvaSan...)

OPTION : PRESTATION EN ESPÈCES

Vous bénéficiez d'indemnités journalières en cas de maladie, d'accident ou de repos maternité, d'une pension d'invalidité ou d'un capital décès.

Cotisation volontaire

ACCIDENT DU TRAVAIL

Permet la prise en charge à 100% des soins liés à un accident du travail et de l'attribution d'une rente en cas d'incapacité partielle permanente.



Cotisation volontaire

RETRAITE

Conditions : avoir été salarié en Nouvelle-Calédonie pendant cinq années.




Caisses
CAFAT

~~CHÔMAGE~~

Cotiser au RUAMM n'ouvre aucun droit à l'allocation chômage pour les travailleurs indépendants.



+ d'infos sur la couverture sociale : consultez le guide pratique de la CAFAT : « Travailleur indépendants votre protection sociale » ou sur le site www.cafat.nc

Calcul de vos cotisations en deux étapes :

Étape 1 : La provision

- Durant une année « N », votre cotisation est calculée à titre provisionnel sur la base du dernier revenu professionnel connu.
- Selon votre régime d'imposition, la déclaration de vos revenus auprès de la CAFAT est à faire en mars ou en avril. Ainsi en année « N+1 », la CAFAT vous fait parvenir votre déclaration de ressources. A vous de déclarer votre revenu professionnel pour l'année « N ».

Dans votre intérêt, retournez votre déclaration complétée à la CAFAT avant la date limite afin d'éviter :

- une pénalité de 5000 F pour déclaration tardive,
- la fixation de votre cotisation au montant le plus élevé.

Étape 2 : La régularisation

- Quand le revenu professionnel de l'année considérée « N » est connu, une régularisation des cotisations versées de cette année « N » est effectuée en juin de l'année « N+1 ».
- La régularisation est l'ajustement entre les cotisations provisionnelles et les cotisations réellement dues d'après vos revenus.
- En cas de difficulté de paiement, contacter la branche recouvrement de la CAFAT - Tél. 25 58 09 ou recouvrement@cafat.nc

+ d'infos sur vos cotisations

i **Contactez le service comptes financiers de la CAFAT**
Tél. 25 58 09 ou comptes-financiers@cafat.nc

La mutuelle

Souscrire à une mutuelle complémentaire, est-ce utile ?

OUI, c'est non seulement utile mais tout à fait pertinent pour compléter les remboursements santé de la CAFAT. En effet, souscrire à une mutuelle est très important pour compléter les remboursements de soins pris en compte par l'intégration complète. Par exemple, pour une visite chez un médecin traitant, si vous optez pour l'intégration complète, vous serez remboursé à hauteur de 40% par la CAFAT et si vous avez souscrit à une mutuelle complémentaire, vous serez remboursé des 60% restants, soit 100% de remboursement.

Attention !

La mutuelle ne couvre pas les frais de type petits et moyens risques si vous adhérez à l'intégration partielle (mais qui sont couverts par l'intégration complète).

En tant que travailleur indépendant, à quelle mutuelle puis-je souscrire ? Il y en a deux :

• **la Mutuelle des patentés et libéraux (MPL)** : www.mpl.nc
85 bis route de l'Anse Vata - BP 8183 - 98807 Nouméa Cedex
Tél. 28 15 97 / courriel : mpl@mpl.nc

ou Maison de la Mutualité - ZI du Pont Blanc - 295 avenue de Teari - 98860 Koné ou BP352 - 98825 Pouembout
Tél. 47 77 18 / courriel : s.chantelly@mpl.nc

• **la Mutuelle du commerce** : www.mutuelleducommerce.nc
195, rue Gervolino Aéroport - BP P2 - 98851 Nouméa Cedex
Tél. 41 08 00

ou Lotissement Les Cassis - 295 avenue de Teari - BP 1197 - 98860 Koné - Tél. 47 77 16

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

Je suis à la fois salarié et travailleur indépendant, dois-je cotiser au Régime Unifié d'Assurance Maladie-Maternité (RUAMM) ?

OUI, Les personnes exerçant simultanément ou alternativement une activité salariée et une activité indépendante sont affiliées au RUAMM et cotisent sur les ressources de l'activité indépendante.

Je suis retraité et j'exerce une activité artisanale, dois-je cotiser au RUAMM ?

OUI, en cotisant sur les revenus générés par votre activité artisanale. Si vous avez plus de +65 ans, le taux de cotisation est réduit à 1,5 %.

Je cotise au RUAMM, vais-je percevoir une retraite ?

NON, le RUAMM n'ouvre aucun droit à l'assurance vieillesse pour les travailleurs indépendants. Seule la cotisation volontaire au régime des salariés, sous conditions, est possible. Il n'existe pas de système de retraite par répartition en Nouvelle-Calédonie à l'heure actuelle, mais la CMA mobilise les décideurs sur ce sujet depuis plusieurs années.

Quand dois-je payer mes cotisations ?

Avant le début de chaque trimestre. Attention, si vous ne payez pas vos cotisations, vos droits et ceux de vos ayants-droit sont suspendus au bout d'un mois.

Bon à savoir : vous pouvez déduire les cotisations versées au cours de l'année de votre revenu imposable. Pensez à conserver vos appels de cotisation qui vous serviront de justificatifs.

Je tombe malade, quelle que soit la formule de cotisation souscrite (partielle ou complète), est-ce que je perçois des indemnités en cas d'arrêt maladie ?

NON, les deux formules de cotisation vous garantissent uniquement le remboursement de vos soins. Pour percevoir des indemnités en cas d'arrêt maladie vous devez avoir souscrit à l'option « prestation espèces » (conditions à voir auprès de la CAFAT). Attention, cette option est prise à titre définitif. Son taux de cotisation est de 0.5% de votre revenu.

A combien s'élèvent en moyenne les cotisations ?

Généralement entre 5% et 10% des revenus.

Pratique : le simulateur de cotisations sur le site de la cafat qui vous permet d'en calculer le montant.

Salaire Minimum, valeur du point et jours fériés et chômés

SMG ▶ SALAIRE MINIMUM GARANTI ▶ 904,81 F PAR HEURE - 152 912 F PAR MOIS (BASE 169H)

SMAG ▶ SALAIRE MINIMUM AGRICOLE GARANTI ▶ 769,09 F PAR HEURE - 129 977 F PAR MOIS (BASE 169H)

• BTP

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2016 : **905 F**. À compter du 1^{er} mai 2016 : **907 F** (Avenant salarial n° 37 du 18 novembre 2015 - Avis administratif publié au JONC du 10 décembre 2015 - En attente de l'arrêté définitif en publication au JONC).
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 26 de l'accord** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Ascension • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 1^{er} novembre • 25 décembre

• Boulangerie

- Valeur du point à compter du 1^{er} février 2016 : **912 F** (Avenant n° 18 du 10 février 2015 - Etendu par arrêté n° 2015-613/GNC du 21 avril 2015 (JONC n° 9150 du 30 avril 2015))
- Jours fériés et chômés : **4 jours, avenant n° 11 article 5 du 22/10/07** ▶ 1^{er} janvier • 1^{er} mai • 2 jours variables fixés en entreprise

• Coiffure

- Valeur du point à compter du 1^{er} février 2016 : **958 F** (Avenant n° 19 du 18 janvier 2016 - Avis administratif publié au JONC du 4 février 2016. - En attente de l'arrêté définitif en publication au JONC).
- Jours fériés et chômés : **6 jours obligatoires déterminés par les entreprises**, dont obligatoirement la liste ci-dessous (Article 2 de l'avenant salarial n°19 du 18 janvier 2016) ▶ 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet, 25 décembre.

• Commerce et divers

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2016 : **787 F** (Avenant n°39 du 27 novembre 2015

- Avis administratif publié au JONC du 10 décembre 2015 - En attente de l'arrêté définitif en publication au JONC)

- Jours fériés et chômés : **Exceptionnellement 8 jours obligatoires selon la liste ci-dessous (Article 3 de l'avenant salarial n°39 du 27 novembre 2015)** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai (Fête du Travail) • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 1^{er} novembre • 25 décembre (Noël)

• Esthétique

- Valeur du point à compter du 1^{er} avril 2014 : **1070 F** (Avenant n° 9 du 17 février 2014 - Etendu au JONC n°9054 du 29 juillet 2014)
- Jours fériés et chômés : **7 jours déterminés à l'article 40 de l'accord** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 1^{er} novembre • 25 décembre

• Hôtels - Bars - Cafés...

- **Voir grille salariale (Rémunération par catégorie)** À compter du 1^{er} janvier 2016 (Avenant n° 23 du 26 novembre 2015 - En attente de l'arrêté définitif en publication au JONC)
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 25 de l'accord et modifié par l'avenant n°21 du 9 avril 2014** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • 14 juillet • 15 août (peut faire l'objet d'une substitution par un autre jour non déjà férié chômé de la liste par négociation interne à l'entreprise. Cette substitution sera par contre définitive une fois actée) • 24 septembre • 11 novembre • 25 décembre

• Industrie

- Valeur du point à compter du 1^{er} février 2015 : **770 F** et modif. coeff. Hiérarchiques (Avenant salarial n°29 du 20 février 2015 - Etendu par arrêté n° 2015-617/GNC du 21 avril 2015 (JONC n° 9150 du 30 avril 2015))
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 26 de l'accord remplacés par l'article 4 de l'avenant n°27** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 24 septembre • 1^{er} novembre • 25 décembre

• Industries extractives mines et carrières

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2015 : **731 F** et modif. coeff. Hiérarchiques (Avenant n°19 du 22 décembre 2014 - Etendu par arrêté n° 2015-611/GNC du 21 avril 2015 (JONC n° 9150 du 30 avril 2015))
- Jours fériés et chômés : 6 jours, article 25 de l'accord/3 jours obligatoires ▶ 1^{er} janvier • 1^{er} mai • 25 décembre et 3 jours choisis en fin d'année pour l'année suivante dans chaque entreprise

• Transport sanitaire

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2015 : **1055 F** et modif. coeff. hiérarchique (Avenant n° 12 du 8 décembre 2014 - Etendu au JONC n° 9131 du jeudi 5 mars 2015)
- Jours fériés et chômés : **7 jours déterminés à l'article 47 de l'accord** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 1^{er} novembre • 25 décembre

Les fêtes légales

Les fêtes légales ci-dessous sont des jours fériés (code du travail article Lp 232-1 et Lp 232-2) ces jours ne sont pas forcément chômés : **1^{er} janvier • lundi de Pâques • 1^{er} mai • 8 mai • Ascension • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • Assomption • 24 septembre • Toussaint • 11 novembre • Noël**

Les heures perdues par suite de chômage de jours fériés ne donnent pas lieu à récupération. Les jours fériés chômés et leur nombre sont décidés par les partenaires sociaux de chaque convention collective et s'appliquent à l'ensemble de la profession.

S'il n'existe pas de convention collective pour une profession les jours fériés chômés peuvent être décidés en entreprise au début de chaque année. Seul le **1^{er} mai** est férié et chômé pour tous. En cas de travail, la journée est payée et génère en plus une indemnité égale à la journée de travail à la charge de l'employeur.

Nos permanences et visites d'entreprises



		NOS PERMANENCES			NOS VISITES			
		Un agent de la CMA répond à vos questions et effectue vos formalités d'entreprise dans les communes			Un agent CMA se déplace dans votre entreprise l'après-midi. Prenez rendez-vous pour une des dates suivantes			
	Communes	Dates	Heures	Lieux	Dates	Contact CMA	Antenne	Tél.
PROVINCE SUD	Boulouparis	Sur RDV		Mairie	01 avril et 03 juin	Christian FUZIVALA	La Foa	46 52 86
	Bourail	13, 14 et 28 avril 11, 12 et 26 mai 08 et 09 juin	toute la journée	Antenne province Sud	13, 14 et 28 avril 11, 12 et 26 mai 08 et 09 juin			
	Thio	22 avril et 20 mai	toute la journée	Mairie	22 avril et 20 mai			
	Île des Pins				12 avril	Christelle VANHEE	Nouméa	28 23 37
PROVINCE NORD	Canala	3 mai	toute la journée	Pépinière d'entreprise de Canala	03 mai	Christian FUZIVALA	La Foa	46 52 86
	Hienghène	05 avril 13 mai 03 juin	9h-11h30	Mairie	05 avril 13 mai 03 juin	Audrey POABATY	Poindimié	42 74 82
	Houailou	31 mai	9h-11h30	Mairie	31 mai			
	Kouaoua	14 juin	9h-11h30	Mairie	14 juin			
	Ouegoa	13 avril et 08 juin	9h-11h30	Mairie	Après-midi sur RDV	Arielle PINDON	Koumac	47 68 56
	Pouébo	22 juin	9h-11h30	Annexe Mairie				
PROVINCE ÎLES	Lifou	28 avril 25 et 26 mai	9h-11h30	Case de l'entreprise	28 avril	Jocelyne HOUMBOUY	Nouméa	28 23 37
	Maré	06 avril	toute la journée	Antenne de la Province des Iles	06 avril et 08 juin			
	Ouvéa	10 mai	toute la journée	Antenne de la Province des Iles	10 mai			



CE STAGE DE 2 JOURS permet à tout nouvel artisan-quel que soit son statut juridique - d'obtenir les informations et outils indispensables au bon démarrage de son activité. Son prix est compris dans les frais d'inscription au Répertoire des Métiers.

SPI	Lieux	Dates
La Foa	Antenne CMA	19 et 20 avril
Koné	Antenne CMA	26 et 27 avril - 24 et 25 mai
Koumac	Antenne CMA	25 et 26 avril - 23 et 24 mai
Poindimié	Antenne CMA	19 et 20 mai
Lifou	Case de l'entreprise	26 et 27 avril
Nouméa	Siège	tous les mardi-mercredi et jeudi-vendredi de chaque semaine

GARAGE MALAVAL

MÉCANIQUE - TOLERIE - PEINTURE



14 bis rue Raumur - ZI Ducos - BP 505 - 98 830 Dumbéa Tél : 27 43 37
Fax : 28 19 06 - Email : garagemalaval@canl.nc





**DECOUPE AU JET D'EAU
DU SUR-MESURE SUR TOUS MATERIAUX**



Création originale et reproduction
Sculpture,
Moblier,...
Bois - Verre - Carrelage - Plastiques



Garde-corps,
Palissades,
Réseaux,
Grilles de sécurité,...

Industrie

Platines et brides rondes,
Goussets et oeillets,
Plaques de frappe,
Pignons et engrenages,...



Acier doux - Acier dur - Inox - Aluminium - Titane

uci.clientele@gmail.com 97 77 98 - 24 88 55
www.uci-nc.com

Calorical

TUYAUTERIE - CHAUDRONNERIE - SOUDURE



94, ROUTE DES 3 BAIES - KAMÉRÉ
98 803 NOUMÉA

TÉL : 26 40 50 - 79 27 54
calorical@lagoon.nc

[Plus forts groupés !

L'indépendance fait traditionnellement partie de la culture artisanale. Mais dans un contexte économique plus contraint, les chefs d'entreprises artisanales voient de plus en plus d'avantages à se regrouper. S'appuyer sur un réseau professionnel est alors gage de soutien, d'entraide, de structuration, d'émulation ou d'économie d'échelle. Oui, l'union fait la force ! Elle peut également ouvrir de nouvelles perspectives pour répondre aux besoins du marché, pérenniser et développer son activité.

Certains artisans rejoignent ainsi un syndicat représentatif de leur métier, d'autres partagent leurs locaux ou leurs salariés, conjuguent leurs savoir-faire ou investissent des associations de professionnels pour étendre leur réseau, rompant ainsi avec leur isolement et donnant un nouvel élan à leurs projets.



S'unir pour mieux se développer

Depuis l'ouverture du marché municipal du Mont-Dore en novembre dernier, l'association *Uni Vers l'Art* (page Facebook : Univers Vers l'Art) qui réunit une quinzaine d'artistes et artisanes, a désormais pignon sur rue avec **une boutique animée collaborativement**. « Gérer une boutique seule, cela représente trop de charges, de temps passé à la vente plutôt qu'à la création. D'où l'intérêt de se réunir pour mutualiser les moyens », explique Isabel Okoué Métogo, membre du collectif décisionnel de l'association. « Nous avons bénéficié d'un coup de pouce financier de la CMA-NC pour aménager la boutique ». Douze adhérents de l'association sur quinze vendent leurs créations dans l'échoppe et **sept s'y relaient pour assurer les permanences**. « 10% de nos ventes sont reversés pour les frais de fonctionnement de la boutique et 20% pour l'indemnisation des vendeuses », poursuit l'artisane d'art qui transforme des calebasses en plats, luminaires, et autres suspensions. « Notre premier objectif était de payer le loyer avec nos ventes, on l'a atteint dès les deux premiers mois ». L'autre

avantage de ce groupement est de pouvoir passer le relais. « Je suis partie deux mois en voyage, raconte Isabel Okoué Métogo, pendant ce temps j'avais des calebasses en vente à la boutique, j'ai donc pu avoir un petit revenu alors que j'étais absente. Dans l'association, nous avons une artisane enceinte qui ne va bientôt plus pouvoir travailler. Pendant son congé maternité, nous continuerons à vendre ses produits à la boutique ainsi que sur les marchés, de même si par exemple l'une de nous est de permanence à la boutique pendant la foire de Bourail, nous allons vendre ses créations sur le stand (...) Dans nos métiers, nous avons besoin de voyager et en tant que femmes nous faisons des bébés, c'est confortable de savoir que les autres prennent le relais ».

Jouer la complémentarité

A Nouméa, ce sont aussi six artisanes dans le domaine de la couture et du crochet qui se sont réunies à travers **une boutique partagée**. Vanessa Juillerac a petit à petit ouvert son enseigne *Bonbon de Miel* (bonbonde-miel.com) à d'autres créatrices : Des crochets des étoiles, Camicoo, Temahanacrea, Hue cocotte et Slow.

« Ma marque a 5 ans et la boutique 2 ans et demi », précise Vanessa. Cela faisait un moment que je cherchais à partager la boutique car c'est une grande surface et je ne parvenais pas à répondre à la demande des clients toute seule. J'en avais parlé à Camicoo et Temahanacrea, des créatrices rencontrées sur



des expos. Mais à l'époque, elles hésitaient à passer le pas. Etre plusieurs, c'est intéressant pour rompre la solitude, partager, échanger, mettre ses idées en commun ».

Malgré son succès, dans le courant de l'année dernière, Vanessa met sa boutique en vente, « j'étais fatiguée, je n'arrivais pas à suivre, c'était trop pour une seule personne. Camicoo et Temahanacrea l'ont appris et ont finalement décidé de partager cet espace avec moi ». Aujourd'hui, elles sont six dans ce même lieu. « Certaines d'entre nous n'avaient pas de boutique, les clients devaient prendre des rendez-vous, c'était moins évident ». Dans les modalités, « c'est un partenariat, juridiquement je reste la gérante mais on partage l'espace, les travaux... explique l'artisane. Chacune vient tenir la boutique une fois par semaine, on a un rapport de confiance ».

Avec ce nouveau projet, une réorganisation s'est imposée. « Avant, tous les produits étaient mélangés mais on ne s'y retrouvait plus. On est en train de réaménager l'espace pour que chacune ait un corner et une signalétique et pour que les clients puissent identifier facilement les différentes marques. »

Ces partenariats ont permis de pérenniser l'entreprise. « Le fait de se regrouper m'a remotivée, je faisais tout toute seule, là on passe des bons moments ensemble, on est



souvent deux à la boutique ce qui est plus facile pour accueillir les clients dans de bonnes conditions pendant que je donne des cours dans l'atelier. On n'est plus seules derrière nos machines à coudre, on a de nouvelles idées, cela nous permet d'avancer (...) Mes ventes ont forcément diminué mais ce n'est pas un souci car je n'étais pas capable de répondre à tout, je travaillais énormément, j'y ai gagné en sérénité et en temps de création pour faire des choses plus abouties, c'est important pour toutes les créatrices de faire de belles choses...

Jusque-là nos clients voient cela d'un très bon œil, il y a plus de choix qu'avant, plus de nouveautés. »

Associer ses savoir-faire

Pauline Valdan et Magali Wicht, ont, elles, trouvé une **complémentarité professionnelle** intéressante. La première est esthéticienne, la seconde herboriste. Les jeunes femmes ont associé leurs savoir-faire en ouvrant en octobre 2015 *Anutéa* au quartier latin, un lieu qui mixe un institut de beauté, un laboratoire de produits de soins naturels et un espace de vente. Les deux artisanes ont la même philosophie, celle d'utiliser des ingrédients naturels sans produits chimiques

et sans conservateurs.

Ainsi, Magali, l'herboriste, a conçu *Naturline* (*naturline.nc*), une gamme de produits spécifiques à l'usage de Pauline, l'esthéticienne. « Avant, on travaillait chacune dans notre coin. On s'envoyait des clients, mais c'était tout. C'est plus agréable d'être à deux, cela crée une dynamique, reconnaît Magali. Nos métiers se complètent bien. Personnellement, cela m'a permis d'enrichir ma gamme de produits que les clientes de l'institut peuvent retrouver dans la boutique pour assurer une continuité des soins. Et puis, selon l'expertise de Pauline, je peux confectionner des produits minute et sur-mesure pour le besoin particulier d'une cliente, grâce au laboratoire sur place ». Pauline et Magali mutua-

Les lieux de travail partagés

Plus ou moins formels, ils se multiplient en Nouvelle-Calédonie, réunissant des professions parfois très éclectiques. Les lieux qui s'affichent comme des espaces de co-working proposent de la location de bureau permanente ou ponctuelle (à l'heure, à la journée ou au mois), et comprenant un accès à Internet, à une salle de réunion, un système d'impression... Une solution flexible particulièrement adaptée à certaines professions artisanales qui ne nécessitent pas d'équipements particuliers hormis l'outil informatique. La Caravane (www.lacaravane.nc) est le premier espace du genre à avoir ouvert ses portes dans le quartier de Magenta à Nouméa.



lisent leur local, leurs connaissances, leurs compétences et leurs clients mais gardent leur indépendance financière, « on est sous le même toit mais on a des comptes séparés », résume Magali.

Partager un espace : stimulant !

Un an et demi après s'être installée à *La station* (*lastation-nc.com*), **un espace de co-working** situé dans une ancienne bâtisse au-dessus de la place de cocotiers, Isabelle Ritzenthaler ne reviendrait plus en arrière. « Je ne pars plus, je suis trop bien ! » s'enthousiasme la graphiste illustratrice. « J'en avais marre de travailler seule chez moi. Cela faisait 10 ans, j'avais envie de voir du monde ! ». Le lieu est plus qu'un espace de travail. « Ici, on ne vient pas juste pour partager un bureau, c'est un peu plus que ça... **En tant que locataire, on devient membre de l'association d'office. Ce qui nous engage à assister aux assemblées générales, à régler les problèmes liés à l'entretien du local ou à participer à l'organisation d'événements** car cela fait partie de la vocation de *La station* que d'accueillir des expos, l'espace s'y prête ».

Isabelle a retrouvé dans cet openspace « une ambiance de travail ». « C'est un moteur, car travailler seule exige une certaine discipline ». Et, cerise sur le gâteau, elle y a noué de nouvelles collaborations, « j'ai dû faire face à un moment à un gros volume de travail dans des délais serrés, une autre graphiste et coworkeuse avait du temps, on a donc travaillé en binôme, c'était super ! »



Pauline Valdan et Magali Wicht



Grappes d'entreprises : l'union fait la force

Nées il y a 5 ans (20 ans en France), les **grappes d'entreprises** (ou clusters en anglais) sont maintenant au nombre de 7 en Nouvelle-Calédonie (voir article page 34.)

On les retrouve dans les énergies renouvelables (Synergie), la maintenance industrielle (Association Maintenance Durable), l'agroalimentaire (CAP Agro NC), le milieu marin (CMNC), la valorisation des déchets (ACOTRED Pacifique), le numérique (Think.IT.) et le développement à l'export (Avenir Export Nouvelle-Calédonie).

Ces réseaux d'entreprises sont composés majoritairement par des PME TPE, dont des entreprises artisanales, d'un même secteur d'activité. **Elles ont pour vocation de structurer leur filière de production, de développer les marchés ou de lever les contraintes qui freinent le développement de la filière. Certaines apportent aussi des services aux entreprises adhérentes à travers des actions de mutualisation.**

Pascal Cayre, co-gérant d'Oceanic Energy Concept, société d'électricité industrielle et tertiaire, a intégré récemment la grappe Association de Maintenance Durable (AMD).



Oceanic Energy Concept a intégré la grappe Association de Maintenance Durable nc

Répondre groupés aux appels d'offre

Répondre en groupement permet à plusieurs entreprises de mutualiser leurs compétences et ainsi d'accéder collectivement à des marchés. Il existe différents types de groupements : le **groupement momentané d'entreprise** (GME), ponctuel, il peut être soit solidaire (chaque entreprise est responsable de l'ensemble de travaux vis-à-vis du maître d'ouvrage), soit conjoint (chaque entreprise est responsable du ou des lots qui lui ont été attribués) et les groupements plus pérennes, tels que les **groupements d'intérêt économique** (GIE), qui sont dotés de la personnalité morale et inscrits au RCS contrairement au GME. Le GIE permet à plusieurs entreprises préexistantes de se regrouper pour faciliter ou développer leur activité économique, tout en conservant leur indépendance.

Les conseillers de la CMA peuvent vous à aider à évaluer les engagements techniques et financiers que ces relations impliquent, n'hésitez pas à les contacter.

Celle-ci compte une soixantaine d'adhérents. « Notre métier exige du personnel formé à des situations spécifiques comme l'habilitation électrique, au travail en atmosphère explosive ou encore au CACES pour la conduite d'engins de manutention. Nous avons dernièrement besoin de former quatre membres de l'équipe au secourisme du travail. Mais les organismes de formation exigent souvent un minimum de dix stagiaires. Or, pour une petite structure comme la nôtre ce n'est pas évident de payer à hauteur de dix personnes pour n'en former que quatre... Je n'ai pas non plus le temps de trouver d'autres entreprises intéressées. J'ai passé un coup de fil à l'AMD qui a diffusé l'information à l'ensemble de ses adhérents, ce qui a permis de compléter le nombre de participants à la formation. C'est très intéressant pour limiter les coûts ».

Réseaux professionnels : conjuguer ses talents au féminin

Créé il y a un an, « Les Mamans Boss » (ex antenne calédonienne de l'association Mam'preneurs) est l'un des réseaux professionnels féminins du territoire qui compte aussi « Femmes chefs d'entreprises », ou encore « Notylia ».

L'association « Les Mamans Boss » dénombre aujourd'hui treize membres dont plusieurs artisanes dans les métiers de bouche, de l'esthétique ou encore de la couture. Leurs rencontres régulières (tous les premiers lundis de chaque mois) ont permis à quelques-unes d'élargir leur clientèle, mais surtout de trouver **un soutien mutuel et un espace de parole et d'échange**. Au centre des préoccupations des adhérentes : concilier leurs rôles de chefs d'entreprises et leur vie de famille. « *Le fait de travailler seule pèse parfois, confie l'une des membres. Se retrouver créé une dynamique, il y a le volet business, mais surtout l'aspect humain dans ce réseau* ».

Retrouvez ces groupements sur leurs comptes Facebook ou leurs sites internet respectifs.

Porter la voix des métiers avec les syndicats et les organisations professionnelles

Les organisations professionnelles sont essentielles à plusieurs titres. Au-delà de donner les moyens à son secteur de se défendre et de garantir ses intérêts, elles offrent **un lieu d'échanges et de partage fructueux entre professionnels**. Rejoindre un syndicat ou une organisation professionnelle, c'est se mobiliser pour faire valoir les besoins de son secteur d'activité. c'est **pouvoir agir collectivement** et ne plus subir individuellement. C'est également obtenir **un soutien efficace en cas de difficultés** et enfin, **représenter la vitalité de son métier**.

L'adhésion à une organisation, une association ou un syndicat professionnel est donc un acte citoyen de soutien, de solidarité et de professionnalisme. L'adhérent contribue à la représentativité de l'organisation professionnelle tout en participant aux actions et au financement des frais (publications, contentieux, communiqués, téléphone, etc...).

Le syndicat peut être indépendant ou bien affilié à l'une des confédérations représentatives au niveau de la Nouvelle-Calédonie : UPA-NC, CGPME-NC et MEDEF NC.

Retrouvez les contacts des organisations professionnelles et des syndicats d'artisans sur le site Internet www.cma.nc.

DECKS & PARQUETS

PORTES & BLOCS-PORTE

GRILLAGES & BARBELÉS

LE CHOIX & LES CONSEILS DE PRO
Matériaux de construction, bois, acier, clôtures, outillage divers...

TUBES & PROFILÉS

Bois, Ciment, Colles, Decks, Fer à Béton, Grillages, Panneaux, Isolation, Portes, Profils, PVC

> Service Livraison > Découpe Acier/Bois > Devis Gratuit

MATERIAUX CENTER
fabical BATI BOIS DECO Bat

☎ 28 04 04

3 MAGASINS À VOTRE SERVICE DUCOS - PAITA - POUEMBOUT

f vente@materiauxcenter.nc www.materiauxcenter.nc



Les Mamans Boss

Groupements d'employeurs : pour mutualiser des salariés

Le groupement d'employeurs permet à plusieurs entreprises, qui n'auraient pas les moyens, d'embaucher un salarié, de mutualiser son coût et ses compétences, en mettant en commun leurs besoins.

Instauré par la loi de pays du 22 janvier 2014, le groupement d'employeurs est une association ou une coopérative à but non lucratif qui embauche des salariés en CDI, CDD, ou en contrat d'apprentissage, pour les mettre à disposition de ses adhérents.

Par exemple, plusieurs entreprises adhérentes ayant un besoin en secrétariat-comptabilité peuvent se partager un même salarié. Le groupement facture ensuite, à chaque entreprise, le coût du travail effectif, au prorata du temps passé à son service. Le groupement d'employeurs assure la gestion administrative et sociale des salariés, à savoir les recrutements, les contrats, la paie, la gestion des plannings et de l'absentéisme.

Vous êtes intéressés ? Rapprochez-vous de la CMA-NC à Nouméa ou de ses antennes de La Foa, Koné, Koumac et Poindimié.



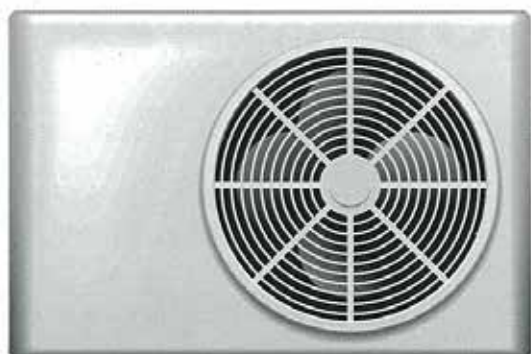
Si la plupart des artisans ont choisi ce statut pour être leur propre patron et ne pas avoir de comptes à rendre, ils ont aussi conscience que l'avenir est aux réseaux et aux groupements. Ils acceptent ainsi de sortir de leur pré carré pour travailler ensemble tout en préservant leur précieuse liberté.

Les travailleurs indépendants sont de plus en plus nombreux à oser mutualiser leurs moyens, leurs idées, leurs savoir-faire et leurs ambitions. Ils y voient un vecteur de développement de leur entreprise, une solution à la diversification de leurs produits et services pour satisfaire la demande de leur clientèle.

Ils y trouvent aussi l'opportunité de réaliser des économies d'échelle, de décrocher de nouveaux marchés, de défendre les intérêts de leurs métiers ou encore de participer à la structuration de leur filière professionnelle.

Dans le sillage de ces différents objectifs, nombreux sont ceux qui retrouvent au passage une motivation érodée par la solitude, revers de l'indépendance. Une nouvelle dynamique s'installe, des synergies se créent et de nouveaux horizons se dessinent. Le réseau agit comme un facilitateur et donne souvent l'impulsion nécessaire à l'action.

SOCIÉTÉ DE CLIMATISATION FROID PLOMBERIE



393, rue des Pluies d'Or
Mont-Dore

GSM. 74 70 34 - Tél. 35 35 92
michel.b@lagoon.nc



Tout l'univers Automobile

TÉL : 27 87 87

Grappes d'entreprises : la force de la coopération

Les grappes d'entreprises (« clusters » en anglais) fleurissent depuis environ 5 ans sur le territoire (20 ans en métropole). Ces associations d'entreprises, qui comptent des industriels comme des TPE artisanales, exercent le plus souvent dans un même domaine d'activité et visent à créer des synergies, en mutualisant les compétences et les moyens. Objectif : favoriser le développement de marchés et structurer une filière.

Il existe aujourd'hui **7 grappes d'entreprises calédoniennes**. On les retrouve dans les domaines des énergies renouvelables (Synergie), de la maintenance industrielle (Association Maintenance Durable), de l'agroalimentaire (CAP Agro NC), du milieu marin (CMNC), de la valorisation des déchets (ACOTRED Pacifique), du numérique (Think.IT.) et du développement à l'export (Avenir Export Nouvelle-Calédonie).

Réseaux de professionnels

En unissant leurs forces, les entreprises d'une même grappe permettent de pallier à leurs handicaps de taille et/ou d'isolement. Composés majoritairement par des TPE et PME, ces réseaux d'entreprises sont la plupart du temps issus d'un même secteur d'activité.

Elles ont des objectifs pluriels :

- **apporter des services aux entreprises adhérentes** à travers des actions de mutualisation,
- **favoriser les coopérations** avec les autres acteurs publics et privés,
- **créer et entretenir un système relationnel** leur permettant d'augmenter leurs opportunités d'affaires et de croissance,
- ou encore de **travailler en commun pour**

identifier des problématiques liées à leur filière, envisager des solutions, en améliorer le fonctionnement pour accroître la productivité et la compétitivité des entreprises.

Traditionnellement, elles ont pour vocation de structurer leur filière de production, mais selon, Pierrick Maury, président d'Avenir Export (AVEX) Nouvelle-Calédonie, cette approche par filière est déjà dépassée, « *La nouvelle génération de cluster vise à rendre un service spécifique aux entreprises sur un thème particulier comme l'innovation ou l'export* ».

[Notre rôle est d'accompagner de façon personnalisée et opérationnelle toutes les entreprises calédoniennes qui ont la volonté de s'exporter.]

De l'aide à l'export...

Mise en place par la FINC en mars 2015, Avenir Export ne concerne pas une filière mais vise une démarche économique transversale. « *Au départ, ce sont les industriels qui en sont les instigateurs, mais ils se sont vite rendus compte que l'export concernait tous les secteurs d'activités, les services, le tourisme, la recherche, l'agriculture, l'artisanat... la Chambre de métiers et de l'artisanat fait d'ailleurs partie de nos adhérents récents.* »

Pour favoriser l'exportation des produits et savoir-faire calédoniens, AVEX organise notamment des événements commerciaux au Japon, en Australie et a participé en octobre dernier à la 3ème foire du Groupement Fer de Lance Mélanésien qui s'est tenu à Nouméa, à la Maison des artisans. « *Notre rôle est d'accompagner de façon personnalisée et opérationnelle toutes les entreprises calédoniennes qui ont la volon-*



té de s'exporter. Souvent les chefs d'entreprises ne sont pas familiers des règles du commerce international, nous leur faisons bénéficier de notre réseau, nous les aidons à lever les freins réglementaires, normatifs et sanitaires. Notre vocation est de développer le chiffre d'affaires des entreprises calédoniennes. »

...à la promotion locale des activités liées à la mer

Delwyn Mc Phun, gérant d'une entreprise artisanale de construction de bateaux, a choisi d'adhérer au cluster maritime de Nouvelle-Calédonie, pour « *soutenir le principe même du cluster qui a pour but de valoriser la mer à travers plusieurs objectifs allant du développement de la culture maritime à celui du tourisme maritime. Car la mer est une ressource énorme pour le pays !* »

La soixantaine de membres de ce cluster mène de front plusieurs dossiers traitant de la pêche professionnelle, des sports



nautiques, du tourisme, des ressources sous-marines, de la protection de l'environnement, de l'énergie renouvelable, de l'aquaculture, de la recherche... Le cluster s'attèle aussi « *au besoin de places dans les marinas ou encore à la possibilité d'accueillir et d'entretenir les gros bateaux...* », détaille Delwyn Mc Phun.

[Nous sommes parfois des concurrents, mais nous partageons des intérêts communs, nous travaillons mieux ensemble.]

« En nous regroupant, nous avons plus de poids auprès de l'administration, et le fait d'être en réseau crée des échanges plus fluides entre acteurs d'un même secteur, des idées, une meilleure communication entre nous. Par exemple, cela nous permet de résoudre des problèmes de douanes auxquels nous sommes tous confrontés, cela nous facilite la vie ! Nous sommes parfois des concurrents, mais nous partageons des intérêts communs, nous travail-

lons mieux ensemble. L'unité fait la force, au bénéfice de tout le monde ».

Ces différentes grappes d'entreprises peuvent toutes potentiellement intéresser les métiers artisanaux. N'hésitez pas à vous rapprocher de celle qui concerne votre secteur d'activité.



Répertoire :

- **Synergie**
site web : www.synergie.nc
- **Association Maintenance Durable**
site web : www.amd.nc
- **CAP Agro NC**
Email : manager@capagro.nc
Tél. 75 36 74 Charles Vuillod
- **Cluster Maritime Nouvelle-Calédonie**
site web : clustermaritime.nc
- **ACOTRED Pacifique**
site web : www.acotred.nc
- **Think.IT**
Contact : Pierre-Marie Mallet
Email : pmmallet@cipac.nc
- **Avenir Export Nouvelle-Calédonie**
Site web : www.avenir-export.nc

50 ANS DE SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

EMC COLLECTE GRATUITEMENT ET RACHÈTE VOS MÉTAUX
FERREUX ET NON FERREUX



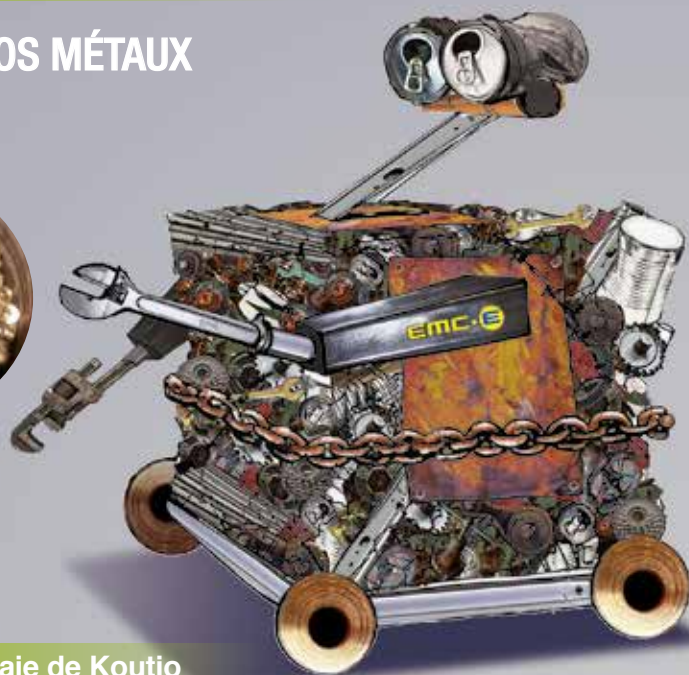
Cuivre



Aluminium



Laiton



260 260

Ducos industriel - 14 avenue Baie de Koutio
secretariat@emc.nc EMC Nouméa

Reconnaître les pictogrammes de danger et lire les étiquettes pour éviter les accidents !

Quelle que soit votre activité vous utilisez quotidiennement des produits dangereux pour la santé et l'environnement ! Les dangers auxquels s'expose l'utilisateur d'un produit

chimique sont signalés par des pictogrammes, sachez les reconnaître ! Pour chaque danger des mesures de prudence s'imposent telles que porter des gants, masques et lunettes

de protections, mais pas seulement ! Voici les différents types de dangers que vous pouvez rencontrer et des **exemples** (non exhaustif) de mesures de prudence à prendre :

	Pictogrammes	Dangers signifiés	Exemples de mesures de prudence	
DANGERS PHYSIQUES		J'EXPLOSE Je peux exploser, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements...	Manipuler et conserver à l'écart des sources de chaleur et autres causes d'étincelles	DANGERS POUR LA SANTÉ
		JE FLAMBE Je peux m'enflammer, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, de frottements, au contact de l'air ou au contact de l'eau si je dégage des gaz inflammables	Manipuler et conserver à l'écart des sources de chaleur et autres causes d'étincelles	
		JE FAIS FLAMBER (« Comburant ») Je peux provoquer ou aggraver un incendie, ou même provoquer une explosion en présence de produits inflammables	Manipuler et conserver à l'écart de la chaleur, des vêtements et autres matières combustibles	
		JE SUIS SOUS PRESSION - Je peux exploser sous l'effet de la chaleur (gaz comprimés, liquéfiés, dissous) - Je peux causer des brûlures ou blessures liées au froid (gaz liquéfiés réfrigérés)	- Protéger du rayonnement solaire - Éviter le contact des liquides réfrigérés avec la peau	
		JE RONGE (« Corrosif ») - Je peux attaquer ou détruire les métaux - Je ronge la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection	- Conserver dans un récipient résistant à la corrosion - Éviter tout contact avec les yeux ou la peau, ne pas inhaler	
DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT		JE SUIS TOXIQUE OU MORTEL - Je peux tuer rapidement - J'empoisonne rapidement même à faible dose	- Porter un équipement de protection adapté - Éviter tout contact (oral, cutané, par inhalation) avec le produit et laver soigneusement les zones exposées après usage	
		JE NUIS GRAVEMENT À LA SANTÉ - Je peux provoquer le cancer - Je peux modifier l'ADN - Je peux nuire à la fertilité ou au fœtus - Je peux altérer le fonctionnement de certains organes - Je peux être mortel en cas d'ingestion puis de pénétration dans les voies respiratoires - Je peux provoquer des allergies respiratoires (ex : asthme)	- Porter un équipement de protection adapté - Se procurer les instructions avant utilisation - Éviter tout contact avec le produit et laver soigneusement les zones exposées après usage	
		JE SUIS DANGEREUX POUR LA SANTÉ - J'empoisonne à forte dose - J'irrite la peau, les yeux et/ou les voies respiratoires - Je peux provoquer des allergies cutanées (ex : eczéma) - Je peux provoquer somnolence ou vertiges JE SUIS DANGEREUX POUR LA COUCHE D'OZONE Je détruis la couche d'ozone	- Éviter tout contact avec le produit - Ne pas rejeter dans l'environnement	
		JE SUIS DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT AQUATIQUE - Je pollue - Je provoque des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique (poissons, crustacés, algues, autres plantes aquatiques...)	- Ne pas rejeter dans l'environnement	

Désamianteur

Parcours

Formé à l'électrotechnique au lycée Jules Garnier, puis au Cnam, Patrick Bellenguez a travaillé pour plusieurs entreprises d'électricité avant d'être embauché comme technicien chez Total pacifique. Il prend la gérance de la station Total riviéra à Nouméa qui, à l'époque, disposait d'un atelier mécanique. C'est par le biais d'un de ses fournisseurs qu'il apprend la mise en vente de Pacific Amiante Service. Il rachète l'entreprise en 2008. Patrick Bellenguez est aussi co-gérant de l'entreprise de construction GMS et Vice-président de la branche BTP de la CGPME.

En 2008, Patrick Bellenguez rachète Pacific Amiante Service (PAS), une entreprise de désamiantage. Une activité sensible où les ouvriers sont sous haute surveillance.

L'amiante dite environnementale se trouve à l'état naturel en Nouvelle-Calédonie, dans les roches et le sol de certaines zones. On en trouve également dans les matériaux (isolation, colles, peintures, fibrociment...) de certaines constructions réalisées avant 2007¹, c'est ce que l'on appelle l'amiante industrielle.

En Nouvelle-Calédonie, les affections liées à l'amiante par inhalation de fibres contenues dans l'air dans des bâtiments amiantés ou les poussières sur les chantiers en zone amiantifère, sont la deuxième cause de maladies professionnelles enregistrées par la CAFAT chaque année.

« J'ai retrouvé dans le secteur du désamiantage le même niveau de contraintes et de procédures que je connaissais dans le secteur pétrolier, explique Patrick Bellenguez qui a été gérant d'une station service. Mais au risque sécuritaire, s'ajoutent les risques sanitaire et environnemental. Les normes y sont donc encore plus rigoureuses. »

Patrick Bellenguez rachète Pacific Amiante Service et ses trois salariés, à l'occasion du départ à la retraite de l'ancien gérant. Sept ans plus tard, l'entreprise compte 14 employés. « Nous intervenons sur des chantiers de rénovation et de démolition, comme en ce moment sur les tours de Saint Quentin. » Depuis la reprise, la société a triplé ses investissements en matériel « pour pouvoir répondre aux plus gros marchés ».

A défaut de réglementation obligeant les privés à réaliser un diagnostic amiante avant travaux, la plupart des maîtres d'ouvrages sont publics. « Les entreprises spécialisées dans les diagnostics effectuent des prélèvements d'échantillons qui sont envoyés en métropole pour analyse. Selon les résultats, des appels d'offres sont ensuite lancés pour désamianter les sites ».



**Patrick Bellenguez, gérant
de Pacific Amiante Service**

Sur les chantiers, les procédures sont drastiques. « Nous commençons par le nettoyage du bâtiment. Puis nous suivons le « plan de retrait », notre bible qui détaille tout le process. Nous confinons toutes les zones à désamianter et nous mettons en dépression les zones par extracteur d'air. Nous déposons les parties amiantées, conditionnons les déchets et procédons à l'analyse des zones avant leur déconfinement. Faute de dépotoir qui soit en capacité de traiter ce type de déchets ici, les containers sont envoyés en Nouvelle-Zélande ».

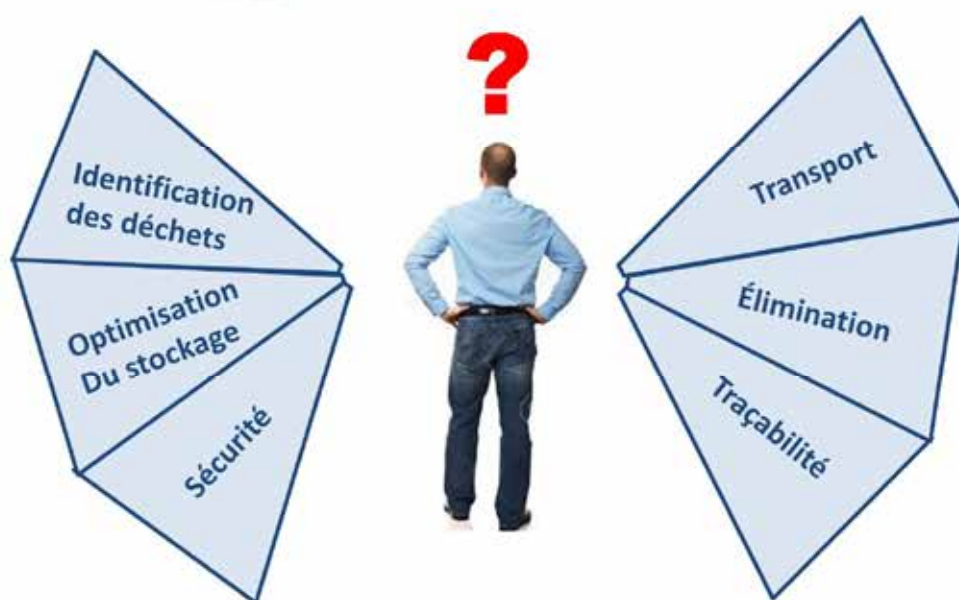
La protection des salariés est la priorité. « L'équipe est formée tous les deux ans. Chaque employé doit porter des équipements de protection individualisée et ne peut pas être exposé plus de 6h par jour, avec une pause d'une heure toutes les deux heures et demie. Les salariés ont un suivi médical chaque année, la réglementation du travail est stricte ».

Néanmoins, le gérant ne peine pas à trouver des candidats. « Ils sont bien mieux protégés que les artisans qui travaillent sur des zones contaminées sans le savoir ! On est en attente d'une loi plus rigoureuse, qui imposerait notamment un diagnostic systématique avant tous travaux, afin de savoir à quoi les ouvriers s'exposent ».

Pacific Amiante Services Ducos Industriel, 18 rue Claude Bernard - Nouméa - Tél. 28 21 76

¹ L'import de matériaux amiantés pour la construction est interdit en Nouvelle-Calédonie depuis 2007.

LA GESTION DE VOS DÉCHETS, NOTRE MÉTIER !



Vous n'êtes pas seul !

La réglementation qui entoure les déchets dangereux est complexe.
VIVA ENVIRONNEMENT collecte les déchets de plus de 300 entreprises du territoire
et les assiste dans leur gestion afin de réduire leurs coûts et éliminer les risques.



VIVA ENVIRONNEMENT
commercial@vivaenvironnement.nc
26.47.57

Artisans innovants

Parcours

Thierry Suviri, artisan en maçonnerie, était spécialisé dans la pose, sur les sols d'extérieur, d'un revêtement poreux élastique composé de granulats de caoutchouc liés par de la résine, couramment utilisé en couverture des pistes d'athlétisme. Lors de l'épidémie de dengue en 2012, ses enfants ainsi que ceux de son ami, Christophe Put, directeur de la production chez *Aedes Sytem*, contractent la maladie et ce malgré l'élimination des gîtes larvaires entourant leur domicile. En inspectant les abords de leur maison, ils découvrent la présence des larves du moustique *Aedes aegypti* dans les gouttières. Les amis décident alors d'adapter le principe utilisé par Thierry pour les revêtements de sols souples. En décembre 2013, ils créent la SARL *Aedes System* et s'adjoignent des compétences en médiation de Fanélie Boucharlat.

Après un long et nécessaire parcours pour démontrer techniquement et scientifiquement la viabilité de leur innovation, la société entre désormais dans la phase de commercialisation.

Une entreprise artisanale a inventé un procédé pour empêcher les gîtes larvaires dans les gouttières et les regards où aime pondre le moustique vecteur de la dengue, du chikungunya et du zika. Une innovation qui s'exporte désormais à l'international.

En 2012, les artisans ont une idée « dengue », ils imaginent un filtre écologique à installer dans les gouttières et les regards, ou tout autre réceptacle d'eau pour lutter contre la prolifération des moustiques. Baptisé *Aglostic*, ce procédé laisse pénétrer et s'évacuer l'eau mais empêche les moustiques de passer et de pondre. « *Les gouttières, les chenaux, on ne les voit pas et avons donc tendance à les oublier*, explique Thierry Suviri gérant de la société *Aedes System*. *Pourtant en zone urbaine, une gouttière sur deux abrite des larves de moustiques et dans certaines régions, deux moustiques sur trois naissent dans les avaloirs de voirie et les chambres techniques du réseau téléphonique (...)* Combattre les moustiques "*Aedes*" est désormais une priorité sanitaire mondiale, car aujourd'hui 50 % de la population humaine est exposée aux virus de la dengue, du chikungunya, du zika... contre lesquels il n'existe pas de vaccins ».

Aglostic est constitué à 88% de caoutchouc recyclé et d'un liant synthétique particulier. Le mélange est moulé pour épouser la forme adéquate et creusé pour laisser un passage pour l'écoulement de l'eau. Breveté auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), il est garanti 10 ans et est déductible des impôts.

« *La maturation de notre projet a nécessité plus de trois ans d'études, avec pour fil conducteur le souci de l'exigence de qualité, de résultats et de performances* », souligne le gérant d'*Aedes System*. Les artisans se sont tournés vers le département recherche et développement



**Thierry Suviri, gérant
d'Aedes System**

d'Aliapur, l'éco-entreprise métropolitaine leader de la valorisation des déchets pneumatiques, qui leur ont financé une année d'études et de tests pour valider scientifiquement le procédé, en échange de l'exclusivité de la licence d'exploitation du brevet pour la métropole et les Antilles. *Aedes System* a aussi obtenu la validation scientifique de l'Institut Pasteur, de l'IRD et de la DASS (Direction des Affaires Sanitaires et Sociales). L'entreprise a pu compter sur le soutien financier et technique de Sud Innovation et du code des aides pour le soutien à l'économie de la province sud (CASE), deux dispositifs d'aide aux entreprises innovantes, avant d'intégrer l'incubateur de l'Adecal.

L'inventivité et la ténacité des artisans auront payé. Quatre ans plus tard, *Aedes System* collectionne les récompenses (lauréat du « concours 2 pub » organisé par RFO et les Nouvelles Calédoniennes, coup de cœur des trophées de l'entreprise de la CCI). Soutenue par BPI France, l'entreprise travaille activement au déploiement de l'*Aglostic*, négociant avec l'Australie, les Etats-Unis, le Vanuatu ou encore Fidji pour exporter ce procédé utilisable partout dans le monde. « *Nous avons déposé une demande de brevet Européen couvrant 38 pays et notre portefeuille brevet s'est dernièrement étoffé avec l'enregistrement de dépôts au Brésil, à Singapour, en Chine et à Cuba* », annonce Thierry Suviri. « *En Nouvelle-Calédonie plusieurs particuliers ont adopté l'Aglostic et des équipements publics sont en cours. Avec l'appui de notre licencié métropolitain nous avons enregistré plusieurs contacts d'entreprises désireuses de reproduire notre technologie et ce sur l'ensemble des DOM-TOM et dans les régions méridionales françaises* ».

De bonnes nouvelles laissant supposer que cette innovation calédonienne deviendra une success story internationale !

**Aedes System - www.aedes-system.nc - Tél. : 76 71 69
Email : aedes.system@gmail.com**

ENTREPRISES À VENDRE

LISTE CONSULTABLE ET TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.CMA.NC

TRANSMETTRE REPRENDRE UNE ENTREPRISE, LA CMA À VOS CÔTÉS !

Conseils personnalisés, discrétion et expertise : le service de développement économique de la Chambre de métiers et de l'artisanat est à votre service. Sur l'ensemble du territoire, nos conseillers vous aiguillent gratuitement dans vos projets de cession ou de reprise.

Nouméa

Nouveau

INFORMATIQUE

Réf. : serv301

EI - Activités : dépannage informatique et vente de matériel - local situé sur un axe passant au sein d'un centre commercial, complètement aménagé et opérationnel - **fichier clients existant** - entreprise rentable - accompagnement par le vendeur

■ **Date création/reprise > 2009**

■ **Rayonnement ► Nouméa**

Prix : 12 U

GRAVURE AU LASER ET MENUISERIE

Réf. : prod286a

EI - Cession d'activité pour cause de départ du territoire - activité de menuiserie meubles et agencements, et de gravure sur différents types de support - clientèle fidèle, qui chaque année effectue des commandes - salarié présent depuis plus de 20 ans - formation par le vendeur sur la machine de gravure au laser.

■ **Date création/reprise > 2006**

■ **Rayonnement ► Nouvelle Calédonie**

Prix : 4,5U

ESTHÉTIQUE

Réf. : serv89a

EI - Produits et prestations THALGO - **Clientèle fidélisée depuis 25 ans**, exigeante et ayant un bon pouvoir d'achat - Local de 50 m² comprenant 3 cabines dont 1 complètement indépendante - Potentiel de 2 esthéticiennes - Possibilité de proposer de nouveaux services (épilation des hommes, ongles et maquillage) - Accompagnement-formation par la vendeuse

■ **Date création/reprise ► 1990**

■ **Rayonnement ► Nouméa ► Grand Nouméa**

Prix : 25 U



ESTHÉTIQUE

Réf. : serv169a

SARL - Local bien situé dans le **quartier Sud** - matériel opérationnel - bonne rentabilité - 3 cabines et potentiel de diversification de l'activité (soins du corps)

■ **Date création/reprise ► 2008**

■ **Rayonnement ► Nouméa**

Prix : 6,9 U

ESTHÉTIQUE

Réf. : serv1764f

SARL - Local idéalement situé et aménagé (2 cabines et zone de stockage) - Matériel nécessaire à l'activité opérationnel et bien entretenu, **pas d'investissement à prévoir** - Fort potentiel

■ **Date création/reprise ► 1996**

■ **Rayonnement ► Nouméa ► Grand Nouméa**

Prix : 12 U négociable



COIFFURE MIXTE

Réf. : serv1764b

SARL - Salon de coiffure **très bien situé en centre-ville** - Local de 44 m² - Clientèle fidélisée (depuis 15 ans) - Potentiel de 3 coiffeurs - Chiffre d'affaires à développer - Vente cause retraite

■ **Date création/reprise ► 1975**

■ **Rayonnement ► Nouméa**

Prix : 6 U

COIFFURE HOMMES

Réf. : serv1764a

EI - Salon aménagé, bien situé en centre-ville, avec parking public - Clientèle fidélisée, de proximité - **Très bonne rentabilité**

Date création/reprise ► 1997

Rayonnement ► Nouméa

Prix : 7 U négociable

POSE DE DECK

Ref. : bat281a

SARL - vente des parts sociales - société ayant déjà acquis une bonne notoriété - commandes prévues pour le début de l'année (environ 9 000 000 F) - aucun investissement de matériel n'est à prévoir - bonne rentabilité - accompagnement par le vendeur - vente pour cause de départ du territoire

■ **Date de reprise ► 2012**

■ **Rayonnement ► Province Sud**

Prix : 12.8 U

BTP

Réf. : bat175a

SARL - Vente des parts de la société - CA conséquent - **Clientèle professionnelle avec contrats signés** - Vingtaine de salariés autonomes et professionnels - Accompagnement par le vendeur. Cause départ en retraite.

■ **Date création/reprise ► 1999**

■ **Rayonnement ► Nouméa**

Prix : 28 U hors stock (variation de stock de 12 à 25 U)

SOUDURE

Réf. : prod174a

EI - Cause changement d'activité - **Bien équipée et opérationnelle** - clé en main - travaillant en atelier - Excellente rentabilité et bon potentiel de développement

■ **Date création/reprise ► 2007**

■ **Rayonnement ► Nouméa**

Prix : 30 U

MENUISERIE

Réf. : prod1764c

SARL - cause départ retraite - Menuiserie à forte notoriété - fabrication et pose de meubles et aménagement - CA stable - **Position dominante sur le marché**

■ **Date création/reprise ► 1992**

■ **Rayonnement ► Nouvelle Calédonie**

Prix : 50 U

ENTREPRISES À VENDRE

LISTE CONSULTABLE ET TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.CMA.NC

TRANSMETTRE REPRENDRE UNE ENTREPRISE, LA CMA À VOS CÔTÉS !

● FROID CLIMATISATION

Réf. : bat1764f

SARL - Vente de 2 sociétés spécialisées dans l'installation et la maintenance en froid-climatisation (société A) / l'importation et la distribution de matériel frigorifique (société B). CA en hausse régulière, excellente rentabilité, stocks importants - Outils productifs fonctionnels et équipes parfaitement opérationnelles. **Livrées «clé en main» avec accompagnement cédant.** Cause départ en retraite.
Société B Date création/reprise ► 2001
Société A Date création/reprise ► 2008
Rayonnement ► Nouvelle Calédonie
Prix : > Société A : 50 U avec stock
> Société B : 140 U

● ÉLECTRICITÉ RÉNOVATION

Réf. : bat 1764g

EURL en Electricité Générale, dépannages, rénovations - Clientèle professionnelle en hausse - **Contrat important signé** - Matériel complet + 2 Véhicules utilitaires - Rentabilité stable, Cotation à l'IEOM - Accompagnement par le vendeur.

■ **Date création/reprise ► 1997**

■ **Rayonnement ► Nouvelle Calédonie**

Prix : 12 U

● MAROQUINERIE

Réf. : prod193a

Cause familiale - vente du matériel complet pour la fabrication d'objets en cuir, et du stock d'articles déjà fabriqués. Contact direct au 84 47 89

■ **Date création/reprise > 2013**

■ **Rayonnement ► Mont-Dore**

Prix : 3,25 U

*Plus d'informations
au 28 23 37, demandez un
conseiller transmission-reprise.*



PAITA STEEL

www.paitasteel.nc
Tél/Fax : 35 16 06
Gsm : 78 63 19



GRILLES DE PROTECTION

PORTAILS

CLÔTURES

GARDES CORPS

PAITA STEEL FERRONNERIE - BP 7429 - 98890 Païta - E-mail : alweiss@canl.nc

Déplacement GRATUIT sur Nouméa et Grand Nouméa

Mutuelle des Patentés et Libéraux

* cf. Dispositions contractuelles

CAFAT 40%
+ MPL 60%
= 100%
remboursé *



1/3 Payants



Pensez aux Indemnités:
Hospitalières,
Obsèques.

Déductibles
des impôts!!!



www.mpl.nc . mpl@mpl.nc

KONE Maison de la Mutualité - ZI du pont blanc 98860 Koné - Tél/Fax : 47 77 18

NOUMEA 85 bis route de l'Anse Vata - BP 8183 98807 Nouméa Cedex - Tél : 28 15 97 - Fax : 28 86 71

Renseignez-vous en contactant Floriane au 28 86 73 - 96 82 67 ou Josiane au 28 86 72 - 96 96 81



Être fiable,
c'est ma marque.

Vito Fourgon,
à partir de 3 190 000^F HTGI*